

BIBLIOTHÈQUES
DÉPARTEMENTALES

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2010-2013
SYNTHÈSE NATIONALE

Ministère de la Culture et de la Communication
DGMIC – Service du Livre et de la Lecture
Observatoire de la lecture publique
182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01



Ministère de la culture et de la communication
Direction générale des médias et des industries culturelles
Service du livre et de la lecture

BIBLIOTHÈQUES DEPARTEMENTALES

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2010 à 2013

SYNTHÈSE NATIONALE



BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES
DONNÉES D'ACTIVITÉ 2010-2013
SYNTHÈSE NATIONALE

/

Ce rapport a été élaboré par le
Ministère de la Culture et de la Communication-
Direction générale des médias et des industries culturelles –
Service du Livre et de la Lecture -
Observatoire de la lecture publique.
Le traitement des données a été réalisé
la société TMO Régions.

Ministère de la Culture et de la Communication

DGMIC – Service du Livre et de la Lecture
Observatoire de la lecture publique
182 rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01

observatoire.sll@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr

/

Remerciements

Le ministère de la Culture et de la Communication
remercie l'ensemble des conseils généraux et
des bibliothèques qui ont bien voulu répondre
à l'enquête nationale qu'il conduit, pour leur effort
constant en vue de la complétude et de l'exactitude
des données collectées.

/

Photographie de couverture :

Médiathèque départementale Pierres Vives (Hérault)
Architecte : Zaha Hadid

Crédit photographique : © Conseil départemental de l'Hérault

Éditorial

Pour la première fois depuis la mise en place de l'Observatoire de la lecture publique, le ministère de la Culture et de la Communication publie une synthèse nationale sur les activités des bibliothèques départementales. Cette synthèse rend compte de leur évolution entre 2010 et 2013 et confirme le rôle fondamental des BDP dans l'aménagement du territoire et le développement de notre réseau de lecture publique, ainsi que la diversité de leurs modalités d'intervention.

Assurant la desserte d'environ 15 000 établissements municipaux ou intercommunaux, les bibliothèques départementales sont un maillon essentiel des politiques de lutte contre les inégalités d'accès à la culture que les nouveaux usages numériques n'ont pas fait disparaître. Paradoxalement, ils peuvent au contraire accroître la différence d'offre de services entre bibliothèques de grandes villes – qui se sont emparées de ces enjeux – et collectivités de taille moyenne, encore en retrait. Dans ce contexte, les bibliothèques départementales permettent un véritable rééquilibrage : 55 % d'entre elles proposaient déjà des ressources numériques en 2013.

Ainsi, la contribution à une répartition plus équitable des services publics culturels dans tous les territoires reste au cœur des missions des BDP, qui font désormais de la modernisation du réseau de lecture publique une priorité de leur action. Elles œuvrent à la professionnalisation des bibliothèques municipales, avec une intervention massive en matière de formation. En 2013, 2100 formations ont été proposées par les BDP, au profit de stagiaires dont le nombre n'a cessé de croître entre 2010 et 2013. Les Conseils départementaux accompagnent aussi financièrement les projets de construction et d'aménagement des municipalités et intercommunalités, ayant distribué à ce titre près de 30 millions d'euros en 2013 ; ils aident au fonctionnement des bibliothèques de petites communes, la moitié d'entre eux subventionnant notamment l'emploi.

L'importance des bibliothèques départementales est généralement bien identifiée par les tutelles : en témoignent les importants projets d'investissements récents, en Haute-Garonne, dans l'Hérault ou en Seine-Maritime. Pourtant, les politiques de maîtrise des dépenses des collectivités locales ne sont pas sans répercussion sur les services des Conseils départementaux. Cette synthèse en porte déjà les premiers signes : une diminution des budgets d'acquisition de 6,4 % est observée entre 2010 et 2013. On ne peut que craindre une accentuation de ce phénomène et un impact sur de nouvelles lignes budgétaires, notamment celles des aides à l'investissement et au fonctionnement, qui toucherait alors le cœur même de la mission de réduction des inégalités territoriales des BDP.

Le Ministère de la Culture et de la Communication est attentif à ces évolutions. C'est pourquoi je souhaite que ce document s'inscrive dans une politique globale d'observation et de cartographie des politiques territoriales de la lecture. Cette synthèse est le premier jalon d'une publication régulière des données d'activité des bibliothèques départementales, qui s'inscrit dans une démarche plus globale de renouvellement des outils de pilotage que le Service du Livre et de la Lecture met à la disposition des acteurs de la lecture publique.

Nicolas Georges

Directeur chargé du livre et de la lecture



Médiathèque départementale de Seine-Maritime
Architecte : Cabinet GROUPE 3
Crédit photographique : © Département de Seine-Maritime, Alan Aubry

Sommaire

1 Introduction.....	3
2 Méthodologie.....	4
3 Les populations desservies.....	6
4 Les collections.....	8
4.1 Les collections de livres imprimés.....	8
4.2 Les collections de documents sonores.....	12
4.3 Les collections de documents vidéo.....	14
4.4 Les collections de documents multimédia.....	17
4.5 Les ressources numériques.....	18
5 Les acquisitions de documents.....	20
5.1 Les acquisitions de livres imprimés.....	20
5.2 Les acquisitions de documents sonores.....	23
5.3 Les acquisitions de documents vidéo.....	25
5.4 Les acquisitions de documents multimédia.....	27
5.5 Les acquisitions de ressources numériques.....	28
6 Les prêts.....	29
7 Le personnel.....	30
8 Le budget.....	33
8.1 Le budget total.....	33
8.2 Les dépenses de personnel.....	35
8.3 Les dépenses d'acquisitions documentaires.....	35
8.4 Les dépenses d'investissement.....	37
9 L'action culturelle.....	38
10 Les services au réseau.....	40
10.1 Services documentaires.....	40
10.1.1 Prêts de documents.....	40
10.1.2 Activités de partage documentaire : catalogue collectif départemental et prêts entre bibliothèques du réseau.....	41
10.2 Le nombre de formations organisées pour les partenaires du réseau (salariés et bénévoles).....	42
10.3 Aides financières.....	43
10.3.1 Les aides à l'investissement : la construction, l'aménagement, l'informatisation et les équipements multimédia.....	43
10.3.2 Développement des collections.....	45
10.3.3 Les aides au fonctionnement : aides à l'emploi, animations.....	45
10.3.4 Soutien à la vie littéraire.....	46
11 Annexes, analyse des indicateurs liés à la population.....	47

1 INTRODUCTION

Les bibliothèques centrales de prêt ont été créées par l'État en 1945 pour favoriser le développement de la lecture sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones rurales. Au nombre de huit en 1945, tous les départements s'en sont progressivement vu doter, à l'exception de Paris et des départements de la première couronne.

En 1986, les bibliothèques centrales de prêt ont été transférées aux Conseils généraux et leurs bâtiments mis à disposition par l'État. Elles sont dénommées « bibliothèques départementales de prêt » depuis le début des années 1990. On compte aujourd'hui 96 bibliothèques départementales.

Elles desservent généralement les communes de moins de 10 000 habitants, même si ce seuil est remis en cause par un nombre croissant de Conseils généraux. Elles proposent collections et services (numériques, formation, etc.) à un ensemble de bibliothèques municipales et intercommunales et participent à la professionnalisation de réseaux reposant largement sur les bénévoles.

En 2013, un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, intitulé *Les Bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*, a mis en lumière l'évolution de leurs activités et de leurs stratégies territoriales¹. Son auteur, Jean-Luc Gautier-Gentès, constate une diminution de la part du prêt de documents dans leurs activités, au profit d'une montée en puissance de leur rôle d'animation de réseaux. Le développement de réseaux de lecture publique intercommunaux, encouragé et accompagné par les bibliothèques départementales, a notamment contribué à cette évolution, qui peut se traduire dans les schémas départementaux de la lecture publique.

Ces tendances sont mesurées annuellement dans le cadre de l'enquête nationale sur les données d'activité des bibliothèques publiques. Jusqu'en 2009, l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (ADBDP) a mis à disposition un comparateur statistique reflétant ces données.² La présente synthèse s'inscrit dans la continuité, présentant les évolutions des bibliothèques départementales sur la période 2010-2013.

En 2012, le questionnaire de l'enquête nationale a été révisé en lien avec l'ADBDP. Les indicateurs analysés sont majoritairement ceux pour lesquels une série continue de données depuis 2010 est disponible. Cependant, cette synthèse rétrospective 2010-2013 est ponctuellement complétée par référence au rapport de l'Inspection générale des bibliothèques ou à des enquêtes thématiques conduites par le Service du Livre et de la Lecture.

¹ Inspection générale des bibliothèques, *Les Bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*, sous la direction de Jean-Luc Gautier-Gentès, rapport remis à la ministre de la Culture et de la Communication en novembre 2013, <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/74/9/BDP-Rapport-5.12.13_286749.pdf>

² ADBDP, <<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?rubrique109>>

2 MÉTHODOLOGIE

La synthèse sur les données des BDP décrit l'activité de l'ensemble des 96 bibliothèques départementales de prêt entre 2010 et 2013. En moyenne 90 % des BDP répondent chaque année à l'enquête. 78 % d'entre elles ont même répondu à la totalité des 4 enquêtes de la période analysée.

Ces taux de réponse permettent, par des techniques statistiques adaptées (décrites ci-après), d'estimer les réponses pour les BDP n'ayant pas répondu et de dresser ainsi un panorama de l'ensemble des 96 bibliothèques départementales de prêt.

Niveau de réponse lors des interrogations de 2010 à 2013

	Nombre de réponses	Taux de réponse	Nombre de réponses lors des 4 interrogations	Nombre de BDP
Interrogation 2010	89	93 %	Aucune	2
Interrogation 2011	87	91 %	1 réponse	4
Interrogation 2012	85	89 %	2 réponses	2
Interrogation 2013	86	90 %	3 réponses	13
			4 réponses	75

Cependant, répondre à l'enquête ne signifie pas toujours avoir répondu à l'ensemble du questionnaire. Il convient donc d'ajouter aux « non réponses totales » quelques cas de « non réponses partielles ». Ainsi, afin de disposer de données sur la totalité des 96 BDP, la démarche suivante a été mise en œuvre pour chacun des indicateurs traités et chacune des années :

1. **Vérification de la cohérence interne** du questionnaire, avec des contrôles de totaux ou la recherche et le traitement des valeurs aberrantes.
2. Estimation des valeurs manquantes de 2011 ou 2012 par la **valeur moyenne de l'année antérieure et postérieure**.
3. Pour les réponses inconnues à ce stade, estimation des valeurs manquantes par **interpolation linéaire** pour les cas avec une tendance manifestement linéaire.
4. Pour les réponses inconnues à ce stade, estimation des valeurs manquantes par **application des taux moyens d'évolution annuelle** observés pour les autres BDP.
5. Pour les dernières réponses inconnues, estimation des valeurs manquantes par **application d'un ratio par rapport à la population** (ou toute autre grandeur pertinente) observé pour les autres BDP.

Le nombre de valeurs totalement imputées et l'impact de l'apurement sont précisés sous les tableaux. Ainsi, la mention suivante donnée à titre d'exemple et concernant les collections de livres imprimés :

Variable D107 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -2.4 %)

doit se lire de la manière suivante. L'indicateur analysé correspond au critère D107 du questionnaire. Sur les 384 données à analyser (4 années x 96 BDP), il a été nécessaire de procéder à des estimations pour 10 %

d'entre elles. L'impact de l'apurement, pour la moyenne des résultats 2010-2013 a été de -2,4 %. Autrement formulé, les données brutes intégrant des réponses manquantes donnaient un résultat moyen supérieur de 2,4 % à celui observé après imputation des valeurs manquantes.

3 LES POPULATIONS DESSERVIES

En 2010, les bibliothèques départementales desservait 26,5 millions d'habitants, soit 44 % de l'ensemble de la population totale¹.

Entre 2010 et 2013, les populations des départements ont augmenté en moyenne chaque année de 0,6 %. La croissance de la population desservie a été beaucoup plus rapide, avec une progression annuelle moyenne de 5,4 %.

Ainsi, en 2013, 31 millions d'habitants étaient couverts par l'activité d'une BDP, soit 51 % de la population totale. En 3 ans, 4,5 millions supplémentaires d'habitants se sont vus desservis par les BDP (+17%).

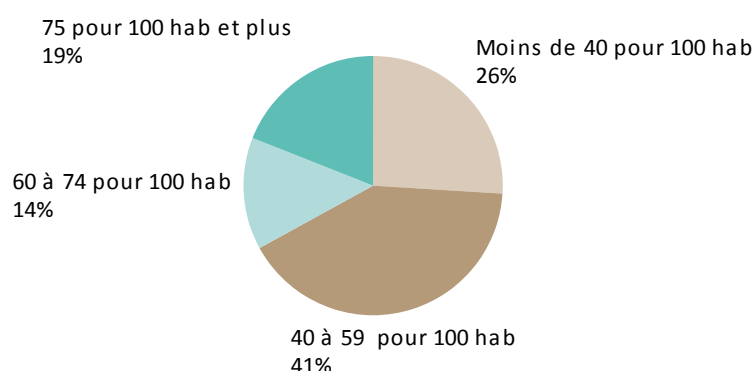
Evolution de la population desservie de 2010 à 2013

	2010	2011	2012	2013
Cumul national	26 540 000	27 632 000	29 282 000	31 085 000
Moyenne par BDP	276 500	287 800	305 000	323 800
Evolution annuelle		4,1%	6,0%	6,2%
Evolution annuelle moyenne		5,4%		
Part de la population totale desservie	44 %	46 %	48 %	51 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales de prêt
Variable I118 (niveau d'imputation totale : 16 % des BDP, impact de l'apurement -1.6 %)

Ce taux de couverture moyen, à un niveau de 51 % en 2013, cache de fortes disparités. Un quart des BDP dessert, en 2013, moins de 40 % des habitants du département (celles-ci couvrant en moyenne 29 % des habitants). A l'opposé, un cinquième des BDP dessert plus de 75 % de la population départementale (en moyenne 89%).

Répartition des BDP en 2013 par tranches relatives de population desservie



¹ La population totale correspond aux données du recensement général de la population, population connue avec décalage. Les populations ici millésimées 2013 correspondent en fait à la population 2010 telle que publiée par l'Insee en 2013. Les populations desservies, par exemple en 2013, correspondent au taux de couverture effectivement observé en 2013 appliqué aux populations communales 2010.

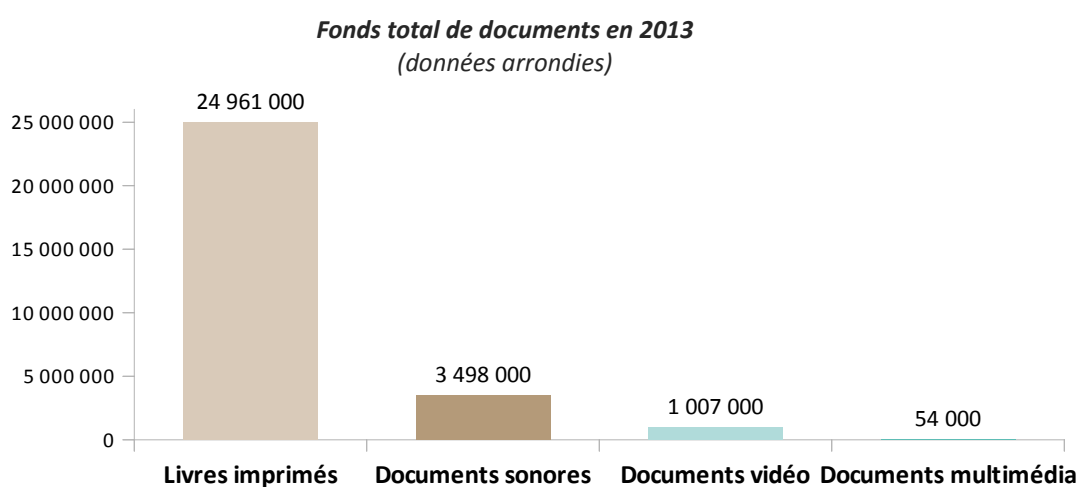
Considérant que le niveau de couverture de la population desservie correspond à des choix de chaque département et afin d'uniformiser la suite des analyses, on retiendra lors des pages suivantes, et pour une très large part des analyses, la population totale des départements (population desservie ou non) comme grandeur de référence et non cette population desservie.

On trouvera en annexe plusieurs graphiques indiquant l'absence de corrélation entre les budgets des BDP et différents indicateurs en lien avec la population totale ou la population desservie. Ces analyses montrent ainsi le caractère souvent très spécifique des situations départementales.

4 LES COLLECTIONS

La description de l'activité des bibliothèques départementales repose dans une première approche sur le rappel des grandes masses de documents proposés. Si les livres imprimés constituent l'essentiel des fonds documentaires, les bibliothèques départementales proposent des documents sonores, vidéos et multimédia.

En 2013, les 96 bibliothèques départementales disposaient d'un fonds de près de 30 millions de documents. Les livres imprimés constituaient, avec 84,6 % des volumes, l'essentiel des collections proposées par les BDP. Les documents sonores représentaient 11,8 % de l'ensemble des documents mis à disposition et les documents vidéo et multimédia respectivement 3,4 % et 0,2 % de l'ensemble des collections.



4.1 LES COLLECTIONS DE LIVRES IMPRIMÉS

En 2013, le volume des collections de livres imprimés des 96 bibliothèques départementales avoisinait les 25 millions d'exemplaires, soit une moyenne de 260 000 livres imprimés par BDP :

Evolution du nombre de livres imprimés de 2010 à 2013

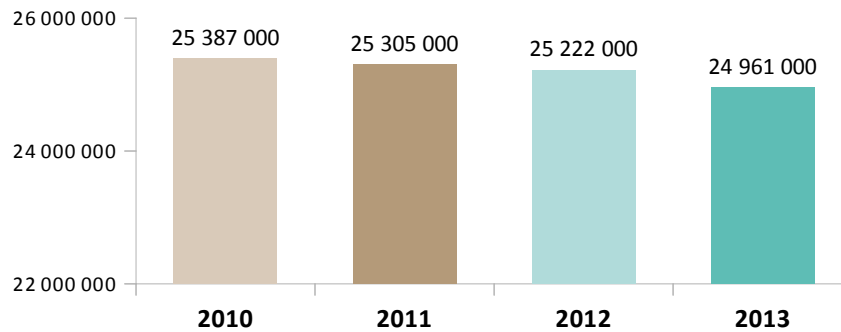
Fonds total de livres imprimés	2010	2011	2012	2013
Cumul national	25 387 000	25 305 000	25 222 000	24 961 000
Moyenne par BDP	264 400	263 600	262 700	260 000
Evolution annuelle		- 0,3 %	- 0,3 %	- 1,0 %
Evolution annuelle moyenne		- 0,6 %		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable D107 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -2.4 %)

On enregistre une baisse continue du fonds de livres imprimés depuis 2010, avec une baisse annuelle moyenne de -0,6 %. Elle s'est accélérée en 2013 avec un recul de -1 % par rapport à l'année précédente. Au final, le nombre total de livres imprimés a baissé de -1,7 % entre 2010 et 2013 (soit - 426 000 livres imprimés).

Nombre de livres imprimés de 2010 à 2013
(données arrondies)



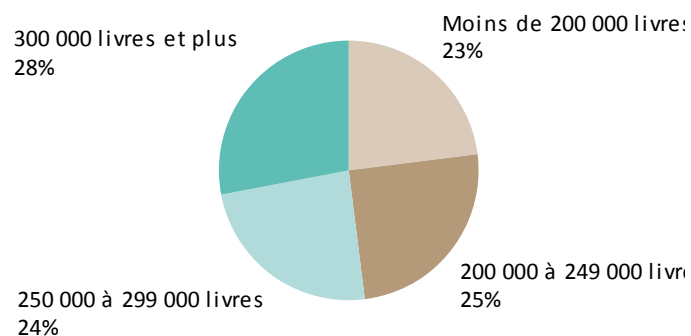
Parmi l'ensemble des 96 BDP, 22 d'entre elles proposaient en 2013 moins de 200 000 livres imprimés alors que 26 BDP disposaient d'un fonds supérieur à 300 000 livres imprimés :

Répartition des BDP par nombre de livres imprimés

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 200 000 livres	20	20	21	22
200 000 à 249 000 livres	25	22	25	24
250 000 à 299 000 livres	25	30	26	24
300 000 livres et plus	26	24	24	26
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Répartition des BDP en 2013 par nombre de livres imprimés



Sur la période analysée, 35 BDP ont enregistré une baisse de leur fonds de livres imprimés, qui s'est traduite par une diminution annuelle moyenne de -3,3 % du volume total de livres imprimés. Dans 32 BDP, on observe au contraire une augmentation annuelle du fonds de +2,4 %.

Evolution du nombre de livres imprimés entre 2010 et 2013 et répartition des BDP

	BDP	Volumes 2010	Structure 2010	Volumes 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du volume de livres imprimés	35	9 993 000	39 %	9 025 000	36 %	- 3,3 %
Stabilité du volume de livres imprimés (+/- 2 %)	29	7 498 000	30 %	7 468 000	30 %	- 0,1 %
Augmentation du volume de livres imprimés	32	7 896 000	31 %	8 468 000	34 %	+ 2,4 %
Ensemble des BDP	96	25 387 000	100 %	24 961 000	100 %	- 0,6 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

En 2013, les BDP proposaient en moyenne un volume de 41 livres pour 100 habitants, soit 1 livre de moins en moyenne que lors des trois années précédentes :

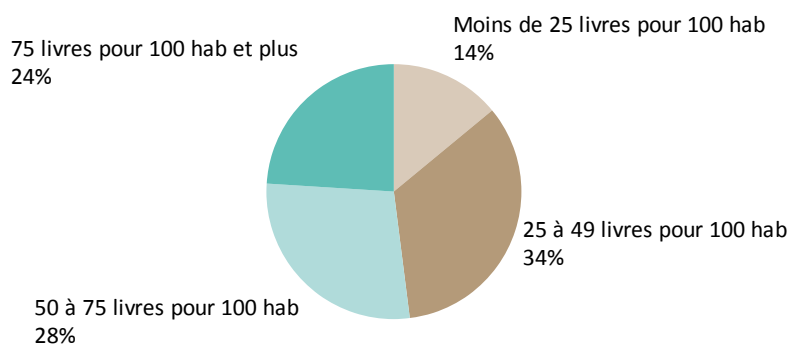
Nombre de livres imprimés de 2010 à 2013 rapporté à la population (ratio pour 100 habitants)

Fonds livres imprimés total	2010	2011	2012	2013
Niveau relatif par rapport à la population	42	42	42	41

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Ce résultat de 41 livres pour 100 habitants ne constitue qu'une moyenne pour l'ensemble des départements. On observe de très forts écarts autour de cette moyenne. Ainsi, les 5 BDP avec les ratios les plus élevés disposent de 146 livres pour 100 habitants. A l'opposé, les 5 BDP avec les ratios les plus faibles ne proposent que 14 livres pour 100 habitants, soit 10 fois moins. La population ne détermine pas l'ampleur de la collection (qu'il s'agisse de la population totale ou encore la population desservie), ni même le nombre de bibliothèques municipales implantées au sein du département.

Répartition des BDP en 2013 en fonction du nombre de livres imprimés pour 100 habitants



On observe entre 2010 et 2013 une légère baisse du nombre de BDP offrant plus de 75 livres pour 100 habitants.

Répartition des BDP en fonction du nombre de livres imprimés pour 100 habitants

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 25 livres pour 100 hab	14	14	13	13
25 à 49 livres pour 100 hab	31	32	32	32
50 à 75 livres pour 100 hab	24	24	25	28
75 livres et plus pour 100 hab	27	26	26	23
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Les BDP disposant d'un fonds inférieur à 200 000 livres imprimés proposent de moins en moins de livres par habitant. En 2013, cette catégorie de BDP propose en moyenne 36 livres pour 100 habitants, soit 6 livres pour 100 habitants de moins qu'en 2010.

**Nombre de livres imprimés rapporté à la population
par nombre de livres imprimés
(ratio pour 100 habitants)**

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 200 000 livres	42	41	38	36
200 000 à 249 000 livres	46	48	46	45
250 000 à 299 000 livres	47	42	43	42
300 000 livres et plus	38	40	39	40
Ensemble des BDP	42	42	42	41

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Le fonds de livres imprimés est constitué pour 53 % de livres adultes et 47 % de livres enfants. Ce rapport a été stable tout au long de la période 2010-2013. Ainsi, les livres adultes et enfants ont connu un léger repli entre 2010 et 2013, avec respectivement un recul annuel moyen de -0,7 % et -0,5 %.

Ainsi, les BDP disposaient au total d'un fonds de 13,2 millions de livres adultes et de 11,7 millions de livres enfants (soit en moyenne par BDP de 138 000 livres adultes et 122 000 livres enfants).

4.2 LES COLLECTIONS DE DOCUMENTS SONORES

Les 96 bibliothèques départementales disposaient en 2013 d'une collection cumulée de 3,5 millions de documents sonores, soit une moyenne de 36 400 documents sonores par BDP :

Evolution du nombre de documents sonores de 2010 à 2013

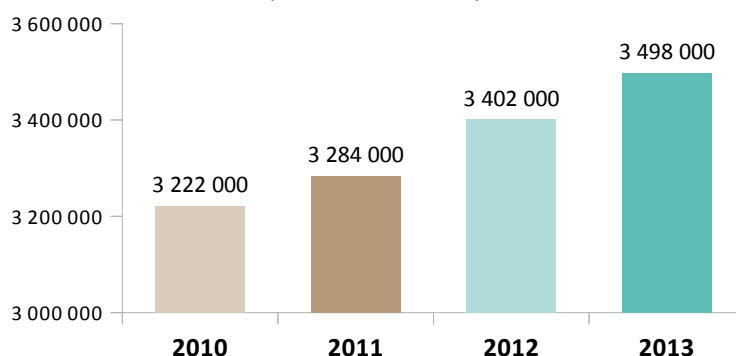
Fonds total de documents sonores	2010	2011	2012	2013
Cumul national	3 222 000	3 284 000	3 402 000	3 498 000
Moyenne par BDP	33 600	34 200	35 400	36 400
Evolution annuelle		+ 1,9 %	+ 3,6 %	+ 2,8 %
Evolution annuelle moyenne		+ 2,8 %		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable D337 (niveau d'imputation totale : 11 % des BDP, impact de l'apurement -4.7 %)

Contrairement aux livres imprimés, le fonds de documents sonores a progressé en moyenne de + 2,8 % tous les ans depuis 2010, la hausse s'étant accélérée à partir de 2012. Au final, les collections de documents sonores ont progressé en volume de + 8,6 % entre 2010 et 2013, soient 276 000 unités documentaires.

Nombre de documents sonores de 2010 à 2013 (données arrondies)



Les BDP proposaient en moyenne 5,7 documents sonores pour 100 habitants en 2013 :

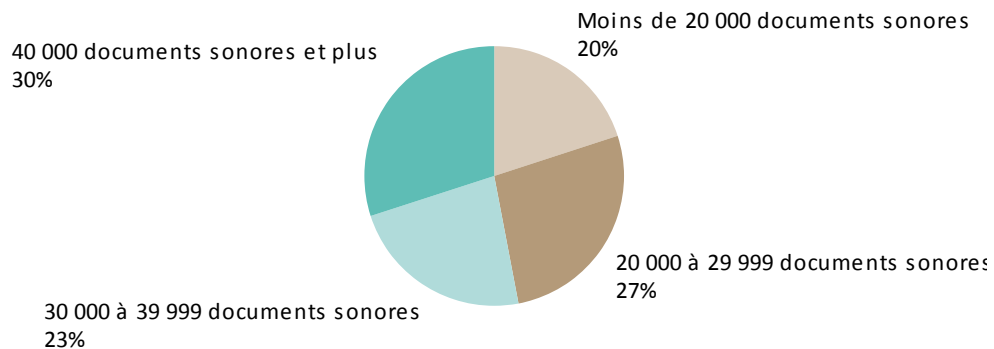
Nombre de documents sonores de 2010 à 2013 rapporté à la population (ratio pour 100 habitants)

Fonds total de documents sonores	2010	2011	2012	2013
Niveau relatif par rapport à la population	5,4	5,4	5,6	5,7

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

19 BDP proposaient en 2013 moins de 20 000 documents sonores, tandis que 29 BDP disposaient d'un fonds supérieur à 40 000 documents sonores (soit 6 BDP de plus qu'en 2010).

Répartition des BDP en 2013 par tranches de nombre de documents sonores



Différentes stratégies des BDP s'observent vis à vis des documents sonores. Le nombre de documents sonores par habitant a diminué entre 2010 et 2013 dans les BDP disposant d'un fonds inférieur à 20 000 documents. En 2013, cette catégorie de BDP ne propose plus en moyenne que 3 documents sonores pour 100 habitants.

Nombre de documents sonores rapporté à la population par nombre de documents sonores (ratio pour 100 habitants)

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 20 000 documents sonores	3,3	3,3	3,2	3,0
20 000 à 29 999 documents sonores	4,8	4,9	4,9	5,0
30 000 à 39 999 documents sonores	5,5	5,9	5,8	7,0
40 000 documents sonores et plus	6,4	6,1	6,3	6,2
Ensemble des BDP	5,4	5,4	5,6	5,7

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Les BDP offrant moins de 4 documents sonores pour 100 habitants sont un peu moins nombreuses en 2013 par rapport au début de la période d'analyse.

Répartition des BDP en fonction du nombre de documents sonores pour 100 habitants

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 4 documents sonores pour 100 hab	30	29	29	26
4 à 7 documents sonores 100 hab	30	30	27	30
7 à 10 documents sonores pour 100 hab	16	16	18	19
10 documents sonores et plus pour 100 hab	20	21	22	21
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Ces tendances peuvent être synthétisées par le constat que, sur la période 2010-2013, 81 BDP ont enregistré une augmentation de leurs collections de documents sonores, produisant une hausse annuelle moyenne de +3,9 % de leur volume cumulé de documents sonores. Seules 12 BDP ont enregistré une baisse de leur collection.

Evolution du nombre de documents sonores entre 2010 et 2013 et répartition des BDP

	BDP	Volumes 2010	Structure 2010	Volumes 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du volume de documents sonores	12	400 000	12 %	343 000	10 %	- 5,0 %
Stabilité du volume de documents sonores (+/- 2 %)	3	111 000	3 %	110 000	3 %	- 0,1 %
Augmentation du volume de documents sonores	81	2 711 000	84 %	3 045 000	87 %	+ 3,9 %
Ensemble des BDP	96	3 222 000	100 %	3 467 000	100 %	+ 2,8 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

4.3 LES COLLECTIONS DE DOCUMENTS VIDÉO

Les 96 bibliothèques départementales ont dépassé en 2013 pour la première fois le seuil d'un million de documents vidéo, soit en moyenne 10 500 documents vidéo par BDP.

Evolution du nombre de documents vidéo de 2010 à 2013

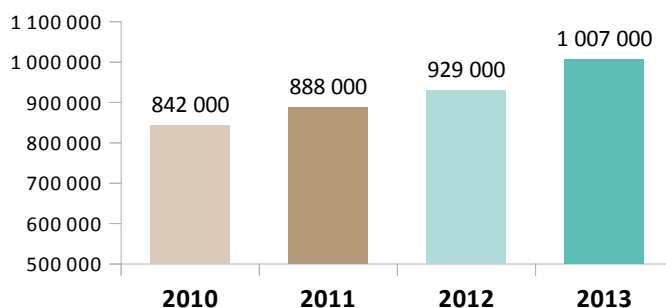
Fonds total de documents vidéo	2010	2011	2012	2013
Cumul national	842 000	888 000	929 000	1 007 000
Moyenne par BDP	8 800	9 300	9 700	10 500
Evolution annuelle		+ 5,5 %	+ 4,6 %	+ 8,3 %
Evolution annuelle moyenne		+ 6,1 %		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable D340 (niveau d'imputation totale : 11 % des BDP, impact de l'apurement -5.4 %)

Les volumes des collections de documents vidéo connaissent une croissance rapide. Le fonds de documents vidéo a progressé en moyenne de + 6,1 % chaque année entre 2010 et 2013, avec une hausse notable de 8,3 % entre 2012 et 2013. Au final, les collections de documents vidéo ont progressé en volume de + 19,6 % entre 2010 et 2013, soit 165 000 documents supplémentaires.

Nombre de documents vidéo de 2010 à 2013
(données arrondies)



Les BDP disposaient en moyenne d'un fonds de 1,6 documents vidéo pour 100 habitants en 2013, contre 1,4 en 2010 :

Nombre de documents vidéo de 2010 à 2013 rapporté à la population
(ratio pour 100 habitants)

Fonds total de documents vidéo	2010	2011	2012	2013
Niveau relatif par rapport à la population	1,4	1,5	1,5	1,6

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Si le nombre de bibliothèques départementales ne proposant aucun document vidéo est stable entre 2010 et 2013 (10 BDP), le nombre de BDP proposant moins de 5 000 documents vidéo a reculé de façon significative depuis 2010 (- 8 BDP), alors que le nombre de BDP mettant à disposition du public une collection d'au moins 15 000 documents vidéo a progressé d'autant sur la période (+ 8 BDP).

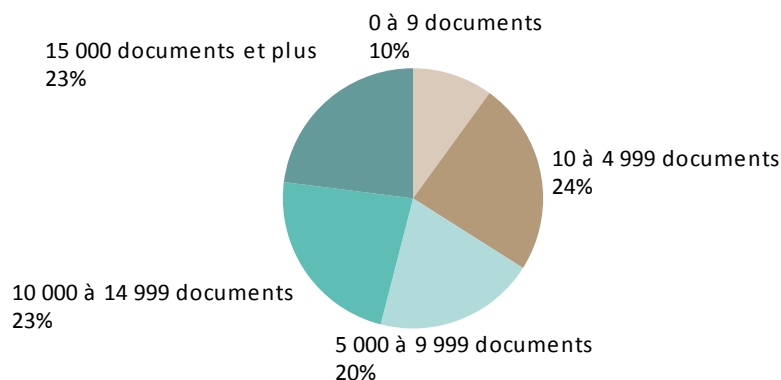
Répartition des BDP par nombre de documents vidéo

Tranches	2010	2011	2012	2013
Aucun document vidéo (ou moins de 10)	10	10	10	10
10 à 4 999 documents vidéo	31	28	24	23
5 000 à 9 999 documents vidéo	19	21	25	19
10 000 à 14 999 documents vidéo	22	22	21	22
15 000 documents vidéo et plus	14	15	16	22
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Un tiers des BDP proposait en 2013 moins de 5 000 documents vidéo, tandis que près d'un quart d'entre elles disposait d'un fonds supérieur à 15 000 documents vidéo :

Répartition des BDP en 2013 par nombre de documents vidéo



Les BDP disposant d'un fonds inférieur à 5 000 documents vidéo proposaient en moyenne 0,3 documents vidéo pour 100 habitants. Seules les BDP ayant des collections d'au moins 10 000 documents vidéo contribuent à l'augmentation du nombre de vidéos par habitant.

Nombre de documents vidéo rapporté à la population par nombre de documents vidéo (ratio pour 100 habitants)

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 5 000 documents vidéo	0,3	0,3	0,3	0,3
5 000 à 9 999 documents vidéo	1,5	1,2	1,3	1,3
10 000 à 14 999 documents vidéo	1,8	1,9	2,3	2,1
15 000 documents vidéo et plus	2,4	2,6	2,4	2,6
Ensemble des BDP	1,4	1,5	1,5	1,6

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Entre 2010 et 2013, si les trois quarts des BDP ont fait progresser leur collection de documents vidéo (+ 9 % en nombre de documents chaque année), on notera toutefois que 14 BDP ont à l'inverse connu une baisse de leur fonds de vidéos.

Evolution du nombre de documents vidéo entre 2010 et 2013 et répartition des BDP

	BDP	Volumes 2010	Structure 2010	Volumes 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du volume de documents vidéo	14	158 000	19 %	123 000	12 %	- 8,1 %
Stabilité du volume de documents vidéo (+/- 2 %)	8	11 000	1 %	11 000	1 %	0 %
Augmentation du volume de documents vidéo	74	673 000	80 %	873 000	87 %	+ 9,0 %
Ensemble des BDP	96	842 000	100 %	1 007 000	100 %	+ 6,1 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

4.4 LES COLLECTIONS DE DOCUMENTS MULTIMÉDIA

Les bibliothèques départementales ne disposaient plus en 2013 que d'un fonds cumulé de 54 000 documents multimédia (cédéroms etc.), soit en moyenne de 600 documents multimédia par BDP :

Evolution du nombre de documents multimédia de 2010 à 2013

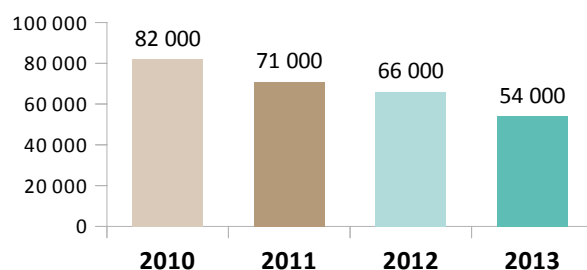
Fonds total de documents multimédia	2010	2011	2012	2013
Cumul national	82 000	71 000	66 000	54 000
Moyenne par BDP	850	750	700	600
Evolution annuelle		- 13,5 %	- 7,6 %	- 17,43%
Evolution annuelle moyenne		- 12,9 %		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable D343 (niveau d'imputation totale : 13 % des BDP, impact de l'apurement -44 % en raison de 4 valeurs totalement aberrantes +14 % en dehors de ces valeurs)

On enregistre, de manière globale, une baisse continue des collections depuis 2010 correspondant, à une baisse annuelle moyenne de - 13 %. Au final, le volume total de documents multimédia a baissé de -34 % entre 2010 et 2013, soit un fonds total ayant chuté de 28 000 unités.

Nombre de documents multimédia de 2010 à 2013 (données arrondies)



Cependant, 14 BDP ont vu leurs collections se développer fortement depuis 2010, leurs volumes ayant augmenté annuellement de + 24 %.

Evolution du nombre de documents multimédia entre 2010 et 2013 et répartition des BDP

	BDP	Volumes 2010	Structure 2010	Volumes 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du volume de documents multimédia	59	70 000	83 %	34 000	69 %	- 20,3 %
Stabilité du volume de documents multimédia (+/- 2 %)	23	8 000	10 %	8 000	13 %	0 %
Augmentation du volume de documents multimédia	14	6 000	8 %	12 000	19 %	+ 24,0 %
Ensemble des BDP	96	82 000	100 %	54 000	100 %	- 12,9 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Globalement, 3 BDP sur 10 n'avait plus aucun fonds de documents multimédia en 2013. Dans le détail, 28 BDP déclaraient ne disposer d'aucune collection de documents multimédia en 2013, soit 6 BDP de plus qu'en 2010. Sur la période 2010-2013, on observe une baisse importante du nombre de BDP (- 10 BDP) proposant une collection d'au moins 1 000 documents multimédia.

Répartition des BDP par nombre de documents multimédia

Tranches	2010	2011	2012	2013
Aucun document multimédia	22	25	27	28
1 à 499 documents multimédia	19	17	25	26
500 à 999 documents multimédia	21	19	18	18
1 000 documents multimédia et plus	34	31	26	24
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

En 2013, les BDP proposaient en moyenne 0,9 documents multimédia pour 1 000 habitants (on raisonne bien ici par rapport à 1 000 habitants et non pas pour 100 habitants à l'instar des autres collections) :

Nombre de documents multimédia de 2010 à 2013 rapporté à la population (ratio pour 1 000 habitants)

Fonds documents multimédia total	2010	2011	2012	2013
Niveau relatif par rapport à la population	1,4	1,2	1,1	0,9

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

4.5 LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

A l'inverse de la diminution de la part des documents multimédia dans les collections, qui renvoie à l'obsolescence des supports considérés, une augmentation de la part des ressources numériques est observée.

L'enquête annuelle de l'Observatoire de la lecture publique n'intègre que depuis 2012 un jeu d'indicateurs liés aux ressources numériques. Il est par conséquent impossible de produire des statistiques comparatives pour la période 2010-2013.

En revanche, le Service du Livre et de la Lecture et le réseau Carel ont publié en 2014 une enquête sur les ressources numériques en bibliothèque publique¹, à laquelle 69 bibliothèques départementales ont répondu. Ses principaux résultats montrent que 54 % des BDP répondantes proposaient des ressources numériques en 2013 (contre 43 % en 2011). Le nombre moyen de ressources numériques mises à disposition est de 5,2 par bibliothèque départementale. Une augmentation tendancielle semble se dessiner, puisque la moyenne du nombre de ressources numériques était de 3,9 en 2012.

Par contraste, cette même étude révèle que 89 % des bibliothèques municipales et intercommunales de collectivités de 10 000 à 19 999 habitants et 78 % de celles de collectivités de 20 000 à 39 999 habitants ne proposent aucune ressource numérique. En deçà du seuil de 10 000 habitants, est posé le postulat de l'absence

¹ Enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique, http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publicque_web/docs/Ressources%20num%20des%20BP.pdf

de ressources numériques. Les BDP jouent par conséquent un rôle important dans la réduction des inégalités d'accès au numérique, en apportant une offre complémentaire à celle des collectivités petites et moyennes.

L'offre concerne majoritairement des livres numériques (67 % des BDP proposant des ressources numériques), avec une offre complémentaire de prêt de liseuses ou tablettes dans la moitié des BDP.

Répartition des bibliothèques départementales proposant des ressources numériques en 2013, par type de ressource

Type de ressource numérique	Proportion de bibliothèques
Au moins une ressource généraliste	33 %
Au moins une ressource d'autoformation	61 %
Au moins une ressource d'image et son	59 %
Au moins une ressource de presse	48 %
Au moins une ressource jeunesse	35 %
Au moins une ressource de livres numériques	67 %
Au moins une ressource spécialisée	4 %

Source : enquête sur les ressources numériques en bibliothèque publique (SLL et réseau Carel)
Base des 46 bibliothèques départementales proposant des ressources numériques

5 LES ACQUISITIONS DE DOCUMENTS

Le taux d'acquisition rapporte le volume des acquisitions aux fonds. Tous types de documents confondus, ce taux est de 5,2 %, résultat s'observant pour les livres imprimés et les documents sonores. En lien avec la forte progression du fonds des documents vidéo, le taux d'acquisition est en revanche plus élevé pour les documents vidéo (10 %). Il est en retrait pour les documents multimédia avec un taux de 3,7 %. Cependant, la répartition des acquisitions par type de support documentaire correspond à la structure des collections. En 2013, les livres imprimés représentaient ainsi 85 % de l'ensemble des collections proposées et 82 % de l'ensemble des acquisitions réalisées par les BDP.

Tableau récapitulatif des fonds et acquisitions de documents en 2013

	Fonds		Acquisitions		Taux d'acquisition
Livres imprimés	24 961 000	84,6 %	1 249 000	81,8 %	5,0 %
Documents sonores	3 467 000	11,8 %	174 000	11,4 %	5,0 %
Documents vidéo	1 007 000	3,4 %	101 000	6,6 %	10,0 %
Documents multimédia	54 000	0,2 %	2 000	0,1 %	3,7 %
Total	29 489 000	100 %	1 526 500	100 %	5,2 %

5.1 LES ACQUISITIONS DE LIVRES IMPRIMÉS

En 2013, les 96 bibliothèques départementales ont fait l'acquisition de 1,25 millions de livres imprimés, soit une moyenne de 13 000 livres imprimés par BDP. Sur la période 2010-2013, les BDP ont acquis un total de 5 272 000 livres imprimés.

Evolution des acquisitions de livres imprimés de 2010 à 2013

Acquisitions totales de livres imprimés	2010	2011	2012	2013
Cumul national	1 364 000	1 343 000	1 316 000	1 249 000
Moyenne par BDP	14 200	14 000	13 700	13 000
Evolution annuelle		- 1,6 %	- 2,0 %	- 5,1 %
Evolution annuelle moyenne		- 2,9 %		

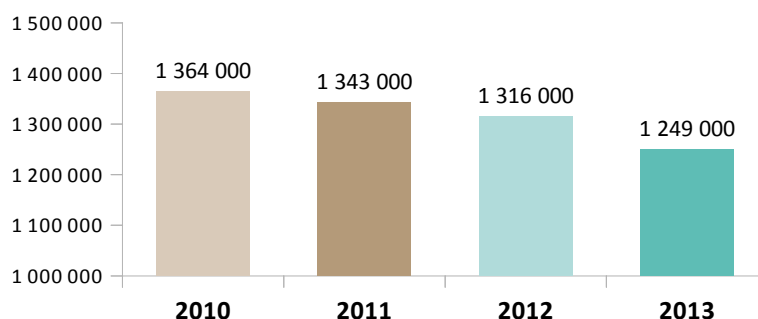
Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable D108 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -2,5 %)

La baisse des acquisitions s'est accélérée depuis 2010. La baisse annuelle moyenne est de -2,9 % sur la période, avec notamment un recul de -5,1 % en 2013 par rapport à l'année précédente. Au final, les acquisitions de livres imprimés ont baissé de -8,4 % en 2013 par rapport à 2010, soit un déficit cumulé d'acquisition de 186 000 livres imprimés sur 3 ans.

Rappelons que le fonds total de livres imprimés a diminué de 426 000 exemplaires entre 2010 et 2013. La baisse des collections résulte donc de l'élimination de 5,7 millions de livres imprimés lors de cette période, que ne compensent pas les 5,3 millions d'œuvres imprimées achetées.

Acquisitions de livres imprimés de 2010 à 2013
(données arrondies)



Il convient de préciser que le recul des acquisitions de livres imprimés (-2,9 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2013) est plus rapide que celui observé pour l'ensemble des collections (-0,6 % en moyenne annuelle). Ainsi, sous ce double effet, le taux d'acquisition des livres imprimés est passé de 5,4 % en 2010 à 5,0 % en 2013.

En 2013, les BDP ont fait l'acquisition en moyenne de 2 livres pour 100 habitants.

Acquisitions de livres imprimés de 2010 à 2013
rapporté à la population (ratio pour 100 habitants)
et au fonds de livres imprimés (en % du fonds)

Acquisitions totales de livres imprimés	2010	2011	2012	2013
Niveau relatif par rapport à la population	2,3	2,2	2,2	2,0
Niveau relatif par rapport au fonds de livres imprimés	5,4 %	5,3 %	5,2 %	5,0 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Le nombre de BDP ayant acheté moins de 10 000 livres imprimés est en hausse entre 2010 et 2013 :

Répartition des BDP par tranches d'acquisitions de livres imprimés

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 10 000 livres	26	26	29	37
10 000 à 14 999 livres	36	35	36	31
15 000 à 19 999 livres	15	18	16	15
20 000 livres et plus	19	17	15	13
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Par ailleurs, on observe entre 2010 et 2013 une augmentation significative du nombre de BDP dont les acquisitions de livres imprimés représentaient moins de 4 % du fonds total. De plus, on notera que seulement 18 BDP ont réalisé des acquisitions pour 6 % ou plus de leur fonds de livres imprimés en 2013, soit 6 BDP de moins que l'année précédente.

Répartition des BDP en fonction du poids des acquisitions de livres imprimés par rapport au fonds

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 4 % du fonds	16	18	21	29
4 % à 4,9 % du fonds	26	26	25	27
5 % à 5,9 % du fonds	26	26	26	22
6 % du fonds ou plus	28	26	24	18
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Si la tendance à la baisse est importante, toutes les BDP n'ont pas été concernées par cette logique. Sur la période analysée, 23 BDP ont fait progresser annuellement leurs acquisitions de + 9,4 %. A l'inverse, 65 BDP ont acquis moins de livres imprimés en 2013 qu'en 2010.

Evolution des acquisitions de livres imprimés entre 2010 et 2013 et répartition des BDP

	BDP	Volumes 2010	Structure 2010	Volumes 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du volume des acquisitions	65	956 000	70 %	749 000	60 %	- 7,8 %
Stabilité du volume des acquisitions (+/- 2 %)	8	115 000	8 %	114 000	9 %	- 0,2 %
Augmentation du volume des acquisitions	23	294 000	22 %	386 000	31 %	+ 9,4 %
Ensemble des BDP	96	1 364 000	100 %	1 249 000	100 %	- 2,9 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

5.2 LES ACQUISITIONS DE DOCUMENTS SONORES

Les bibliothèques départementales ont enrichi leurs collections de 174 000 documents sonores en 2013, soit une moyenne de 1 800 documents sonores achetés par BDP. Les acquisitions totales de documents sonores se sont élevées à 793 000 unités entre 2010 et 2013.

Evolution des acquisitions de documents sonores de 2010 à 2013

Acquisitions totales de documents sonores	2010	2011	2012	2013
Cumul national	221 000	202 000	196 000	174 000
Moyenne par BDP	2 300	2 100	2 000	1 800
Evolution annuelle		- 8,4 %	- 3,1 %	- 11,2 %
Evolution annuelle moyenne		- 7,6 %		

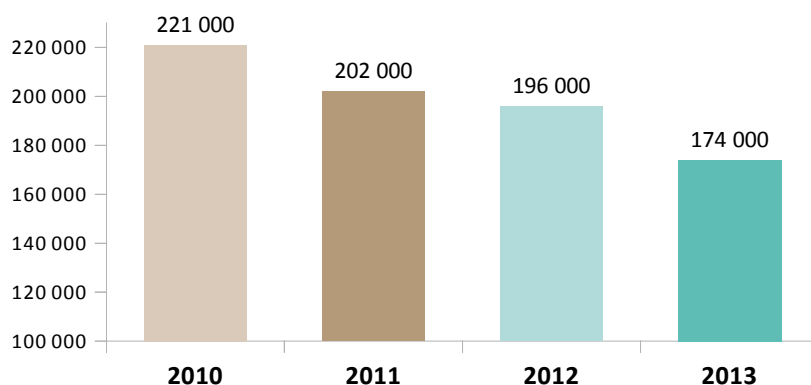
Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable D338 (niveau d'imputation totale : 11 % des BDP, impact de l'apurement -3.5 %)

Pour autant, on enregistre une baisse annuelle moyenne des acquisitions de - 7,6 % sur la période. Cette baisse s'est accélérée en 2013 après une relative pause en 2012. Au final, les acquisitions de documents sonores étaient inférieures de 47 000 unités en 2013 par rapport à celles réalisées en 2010 (les acquisitions de 2013 ne représentent plus que 79 % de celles effectuées en 2010).

Rappelons que les collections de documents sonores des BDP ont progressé de 276 000 unités depuis 2010. On peut ainsi en déduire que 517 000 documents sonores ont été sortis des collections au cours de ces 4 années.

Acquisitions de documents sonores de 2010 à 2013 (données arrondies)



En 2013, les BDP ont fait l'acquisition en moyenne de 0,3 documents sonores pour 100 habitants, ce qui correspond à 5 % du fonds total de documents sonores. La proportion des acquisitions par rapport au fonds baisse d'année en année.

**Acquisitions de documents sonores de 2010 à 2013 rapportées à la population (ratio pour 100 habitants)
et au fonds de documents sonores (en % du fonds)**

Acquisitions totales de documents sonores	2010	2011	2012	2013
Niveau relatif par rapport à la population	0,4	0,4	0,3	0,3
Niveau relatif par rapport au fonds de documents sonores	6,8 %	6,2 %	5,8 %	5,0 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

En 2013, un quart des BDP a acquis moins de 1 000 documents sonores (+ 8 BDP par rapport à 2010), 3 n'en ayant acquis aucun. Le nombre des BDP achetant plus de 3 000 documents sonores par an a presque été divisé par deux (- 8 BDP depuis 2010).

Répartition des BDP par tranches d'acquisitions de documents sonores

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 1 000 documents sonores	18	21	24	26
1 000 à 1 999 documents sonores	31	31	31	36
2 000 à 2 999 documents sonores	28	30	25	23
3 000 documents sonores et plus	19	14	16	11
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Le nombre de BDP dont les acquisitions de documents sonores représentent moins de 5 % du fonds total a été multiplié par 2 depuis 2010. De plus, seules 5 BDP ont réalisé en 2013 des acquisitions représentant au moins 10 % de leur fonds de documents sonores, soit 4 fois moins que depuis le début de la période de référence.

Répartition des BDP en fonction du poids des acquisitions de documents sonores par rapport au fonds

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 5 % du fonds	24	35	35	51
5 % à 6,9 % du fond	34	28	34	28
7 % à 9,9 % du fonds	19	19	20	12
10 % du fonds ou plus	19	14	7	5
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

La plupart des BDP (68 sur 96) ont acheté moins de documents sonores en 2013 qu'en 2010, entraînant une baisse de - 12,7 % de leurs acquisitions chaque année. Sur cette même période, 24 BDP ont à l'inverse fait progresser annuellement leurs collections de + 10,8 % en volumes.

Evolution des acquisitions de documents sonores entre 2010 et 2013 et répartition des BDP

	BDP	Volumes 2010	Structure 2010	Volumes 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du volume des acquisitions	68	178 000	81 %	119 000	68 %	- 12,7 %
Stabilité du volume des acquisitions (+/- 2 %)	4	5 500	2 %	5 000	6 %	- 0,5 %
Augmentation du volume des acquisitions	24	37 000	17 %	45 000	26 %	+ 10,8 %
Ensemble des BDP	96	220 500	100 %	174 000	100 %	- 7,6 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

5.3 LES ACQUISITIONS DE DOCUMENTS VIDÉO

En 2013, 101 000 documents vidéo ont été achetés par les bibliothèques départementales pour enrichir leurs collections, soit une moyenne de 1 100 vidéos achetées par BDP. Les BDP ont, en cumul, fait l'acquisition de 411 000 documents vidéo supplémentaires pour enrichir leurs collections entre 2010 et 2013.

Evolution des acquisitions de documents vidéo de 2010 à 2013

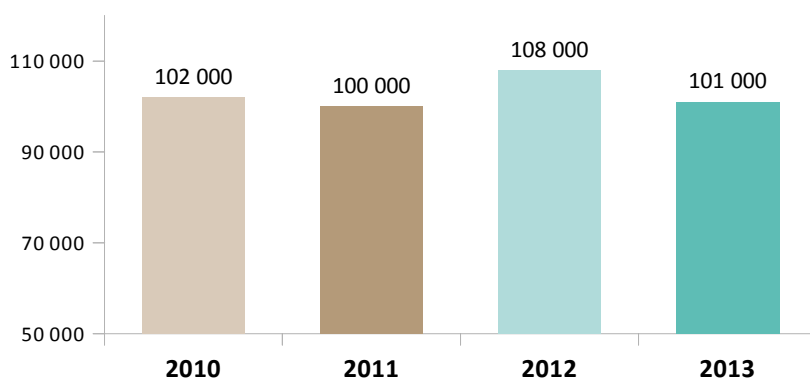
Acquisitions totales de documents vidéo	2010	2011	2012	2013
Cumul national	102 000	100 000	108 000	101 000
Moyenne par BDP	1 100	1 000	1 100	1 100
Evolution annuelle		- 2,2 %	+ 8,2 %	- 6,6 %
Evolution annuelle moyenne		- 0,4 %		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable D341 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -3.9 %)

Les acquisitions ont été stables en moyenne sur la période. Pour autant, ce premier niveau de lecture masque des évolutions contrastées entre les années 2012 (acquisitions en forte hausse de + 8 % par rapport à l'année précédente) et l'année 2013 (baisse de - 6,6 % des acquisitions) qui marque un retour aux niveaux d'acquisition des années 2010 et 2011.

Acquisitions de documents vidéo de 2010 à 2013
(données arrondies)



En 2013, les BDP ont acheté en moyenne 0,2 documents vidéo pour 100 habitants, ce qui correspond à 10 % du fonds total de documents sonores.

Acquisitions de documents vidéo de 2010 à 2013
rapportées à la population (ratio pour 100 habitants)
et au fonds de documents vidéo (en % du fonds)

Acquisitions totales de documents vidéo	2010	2011	2012	2013
Niveau relatif par rapport à la population	0,2	0,2	0,2	0,2
Niveau relatif par rapport au fonds de documents vidéo	12,1 %	11,2 %	11,6 %	10,0 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Un tiers des BDP a acheté moins de 500 documents vidéo en 2013 alors qu'un quart d'entre elles a acquis plus de 1 500 vidéos cette même année.

Répartition des BDP par tranches d'acquisitions de documents vidéo

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 500 documents vidéo	33	33	30	31
500 à 999 documents vidéo	16	19	24	24
1 000 à 1 499 documents vidéo	20	17	16	16
1 500 documents vidéo et plus	27	27	26	25
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

La part des BDP achetant annuellement l'équivalent de 5 % maximum de leur collection reste stable. En revanche, les BDP renouvelant de façon significative leur fonds de vidéos sont moins nombreuses en 2013 (- 7 BDP).

Répartition des BDP en fonction du poids des acquisitions de documents vidéo par rapport au fonds

Tranches	2010	2011	2012	2013
Moins de 5 % du fonds	18	19	21	19
5 % à 9,9 % du fond	19	23	22	33
10 % à 14,9 % du fonds	26	24	24	18
15 % du fonds ou plus	33	30	29	26
Ensemble des BDP	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

En 2013, 44 BDP ont moins acheté de vidéo qu'en 2010, pour une baisse de leurs acquisitions de – 11,5 % en moyenne annuelle. A l'opposé, les acquisitions de documents vidéo ont sensiblement augmenté pour un tiers des BDP depuis 2010.

Evolution des acquisitions de documents vidéo entre 2010 et 2013

	BDP	Volumes 2010	Structure 2010	Volumes 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du volume des acquisitions	44	63 000	61 %	44 000	44 %	- 11,5 %
Stabilité du volume des acquisitions (+/- 2 %)	18	8 000	8 %	8 000	8 %	0 %
Augmentation du volume des acquisitions	34	31 000	31 %	50 000	50 %	+ 16,4 %
Ensemble des BDP	96	102 000	100 %	101 000	100 %	- 0,4 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

5.4 LES ACQUISITIONS DE DOCUMENTS MULTIMÉDIA

Environ 1 800 nouveaux documents multimédia ont été achetés par 28 BDP en 2013. Près des deux tiers d'entre elles n'ont réalisé aucune acquisition en 2013 (68 BDP). Les acquisitions totales de documents multimédia ont plafonné à 10 000 unités entre 2010 et 2013.

Evolution des acquisitions de documents multimédia de 2010 à 2013

Acquisitions totales de documents multimédia	2010	2011	2012	2013
Cumul national	3 100	2 100	3 100	1 800
Moyenne par BDP	30	10	10	20
Evolution annuelle		- 33 %	+ 46 %	- 39 %
Evolution annuelle moyenne		- 16 %		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable D344 (niveau d'imputation totale : 12 % des BDP, impact de l'apurement -53 %, -12 % en écartant 4 valeurs aberrantes)

Les acquisitions baissent en moyenne de - 16 % tous les ans. Les évolutions sont irrégulières compte tenu des faibles volumes achetés et du fait que seul un tiers des BDP a réalisé des acquisitions.

5.5 LES ACQUISITIONS DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Les budgets alloués aux ressources électroniques sont en revanche en hausse sur la période 2011-2013. A ce sujet, on peut se reporter à l'enquête sur les ressources numériques en bibliothèque pilotée par le Service du livre et de la lecture et le réseau Carel¹.

Entre 2011 et 2013, le budget moyen d'acquisition de ressources numériques est passé de 17 200 € à 24 000 €. Les disparités sont fortes entre BDP : 25 % d'entre elles affectent plus de 10 % de leur budget documentaire à l'acquisition de ressources numériques, mais 25 % y consacrent moins de 3 % de leur budget documentaire.

Ces budgets relativement modestes correspondent à une phase d'expérimentation des modalités de mise à disposition des ressources numériques dans la plupart des BDP. Ainsi, selon la même étude, elles sont 57 % à n'acquérir les ressources que pour quelques bibliothèques pilotes au sein de leur réseau, contre 37 % à réaliser des acquisitions pour l'ensemble de leur réseau.

Répartition des bibliothèques départementales proposant des ressources numériques en 2013, par nombre de bibliothèques pilotes dans le réseau

Nombre de bibliothèques pilotes expérimentant l'offre numérique de la BDP	Proportion de BDP
1 à 5	11 %
6 à 9	19 %
10 à 19	15 %
20 à 29	19 %
30 et plus	33 %
Non connu	4 %

Source : enquête sur les ressources numériques en bibliothèque publique (SLL et réseau Carel)
Base des bibliothèques départementales ayant acquis des ressources numériques en 2013

On note que 2 % seulement des BDP demandent une participation financière aux bibliothèques de leur réseau bénéficiant de l'accès aux ressources numériques.

¹ Enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique, http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publicque_web/docs/Ressources%20num%20des%20BP.pdf

6 LES PRÊTS

Les bibliothèques départementales ont réalisé, en 2013, 16,1 millions de prêts de documents, qu'il s'agisse de livres, de documents sonores, vidéos ou multimédia, soit 26 prêts pour 100 habitants ou encore 55 prêts pour 100 documents disponibles.

La période 2010-2012 a été marquée par une légère baisse du nombre de prêts, passant de 16,4 millions en 2010 à 15,6 millions en 2012. L'année 2013 semble avoir marqué un rebond, avec une hausse de +3,1 % du nombre de prêts par rapport à 2012.

Evolution du volume de prêts de 2010 à 2013 (tous types de documents confondus)

	2010	2011	2012	2013
Cumul national	16 393 000	16 054 000	15 640 000	16 119 000
Moyenne par BDP	170 800	167 200	162 900	167 900
Evolution annuelle		-2,1%	-2,6%	3,1%
Evolution annuelle moyenne		-0,6%		
Nombre de prêts pour 100 habitants	27	27	26	26
Nombre de prêts pour 100 documents disponibles	56	54	53	55

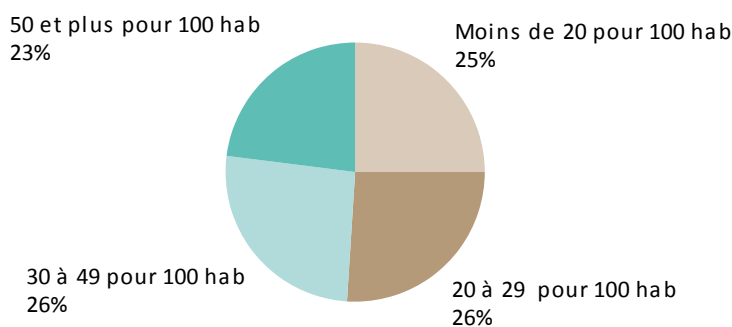
Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable H123 (niveau d'imputation totale : 13 % des BDP, impact de l'apurement -3.4 %)

Parmi ces prêts, on comptabilisait 83 % de prêts de livres en 2012 et 80 % en 2013. Ainsi, les BDP ont prêté 13 millions de livres en 2012 et 12,9 millions en 2013, soit une baisse de 1 %.

Le nombre de prêts rapportés à la population varie très fortement d'un département à l'autre. En 2013, les 5 départements connaissant le taux le plus faible prêtaient en moyenne 5 documents pour 100 habitants. A l'opposé, les 5 départements avec le taux le plus élevé prêtaient en moyenne 140 documents pour 100 habitants. Le rapport entre ces deux situations extrêmes était donc de 1 à 28. Il convient de préciser qu'en raisonnant en population desservie et non pas en population totale, le constat est identique (rapport de 1 à 29).

Répartition des BDP en 2013 selon le nombre de prêts rapportés à la population départementale

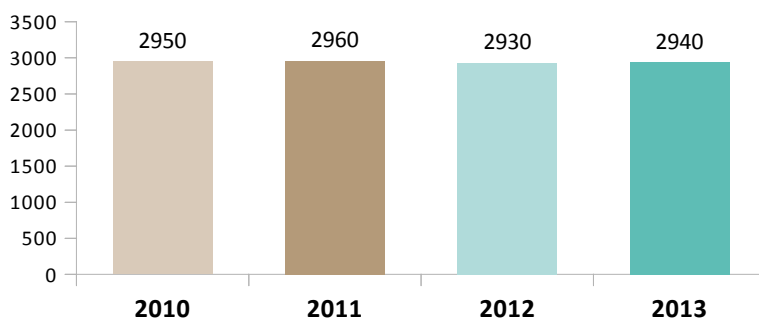


Entre 2010 et 2013, 54 BDP ont connu une baisse du volume de prêts, baisse d'en moyenne 5 % chaque année. A l'inverse, 34 ont connu une progression d'en moyenne 7 % chaque année.

7 LE PERSONNEL

En 2013, les bibliothèques départementales ont employé au total 2940 personnes, un chiffre en très légère diminution par rapport à 2010.

Evolution des effectifs des BDP en nombre d'agents de 2010 à 2013



Ces 2940 emplois représentent 2720 ETPT (équivalents temps plein), en léger repli de -0.3 % par rapport aux 2740 ETPT de 2010.

Evolution des effectifs des BDP en équivalent temps plein de 2010 à 2013

ETPT totaux	2010	2011	2012	2013
Cumul national	2 740	2 730	2 710	2 720
Moyenne par BDP	28,5	28,4	28,3	28,2
Evolution annuelle		-0,3%	-0,7%	0,2%
Evolution annuelle moyenne		-0,3%		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable F120 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -0.7 %)

Cependant, malgré cette relative stabilité au niveau national, des différences sont observées au niveau local : plus de 40 % des BDP connaissent une baisse de leurs effectifs, 35 % des BDP environ enregistrent au contraire une hausse du nombre d'ETPT.

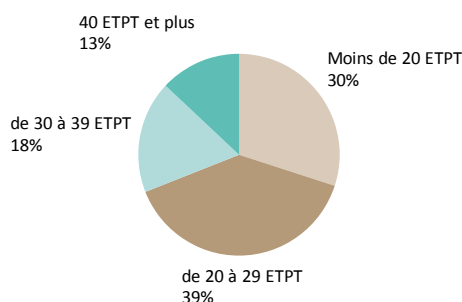
Evolution du nombre d'ETPT entre 2010 et 2013

	BDP	Nombre 2010	Structure des ETPT 2010	Nombre 2013	Structure des ETPT 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du nombre d'ETPT	40	1 170	43 %	1070	39 %	-2,9 %
Stabilité du nombre d'ETPT (+/- 2%)	22	590	22 %	600	22 %	-0,2 %
Augmentation du nombre d'ETPT	34	980	36 %	1050	39 %	2,6 %
Ensemble des BDP	96	102 000	100 %	101 000	100 %	- 0,3 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales
Variable F120 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -0.7 %)

En moyenne, chaque bibliothèque départementale emploie environ 28 ETPT (soit 31 personnes) en 2013. Les équipes n'excèdent 30 ETPT que dans un tiers environ des établissements.

Répartition des BDP en fonction du nombre d'ETPT par établissement en 2013



Répartition des BDP en fonction du nombre d'ETPT rapportés à la population (ratio pour 100 000 habitants)

	2010	2011	2012	2013
Moins de 3 ETPT pour 100 000 habitants	15	16	16	18
De 3 à 4.9 ETPT pour 100 000 habitants	30	28	28	27
De 5 à 6.9 ETPT pour 100 000 habitants	24	26	25	25
7 ETPT pour 100 000 habitants	27	26	27	26
Total	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales
Variable F120 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -0.7 %)

Sur la période 2010-2013, le ratio d'ETPT pour 100 000 habitants passe de 4.6 à 4.4 ETPT. En revanche, si ce ratio apparaît assez stable lorsque le nombre d'ETPT est rapporté à la population départementale, on constate

que ce même ratio par rapport à la population desservie est en diminution. L'élargissement du spectre des publics effectivement desservis par les BDP (notamment avec la disparition du seuil de desserte de 10 000 habitants) ne s'est pas accompagné d'un accroissement des effectifs.

Nombre d'ETPT rapportés à la population et à la population desservie (ratio pour 100 000 habitants)

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'ETPT pour 100 000 habitants	4.6	4.5	4.5	4.4
Nombre d'ETPT pour 100 000 habitants desservis par la BDP	10.3	9.9	9.3	8.7

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable F120 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -0.7 %)

8 LE BUDGET

8.1 LE BUDGET TOTAL

En prenant en compte les dépenses d'acquisitions documentaires, les dépenses de personnel et les dépenses d'investissement, on dispose d'une vision presque exhaustive du budget total des bibliothèques départementales. Dans la suite de ce chapitre, on parlera ainsi du budget total, sachant que ces trois postes doivent approximativement couvrir 95 % du budget total¹.

En 2013, le budget annuel moyen d'une BDP était de 15,6 millions d'euros TTC, soit un montant assez stable sur toute la période, bien qu'en léger recul par rapport à 2010 (-2,4%). La composante des investissements est par nature plus sujette à des variations. On observe sur la période de légères variations, 2011 ayant par exemple été l'année avec des budgets légèrement plus élevés.

Au total, le budget cumulé des BDP a été de près de 150 millions d'euros, soit 2,4 € par habitant ou encore 4,8 € par habitant desservi.

Evolution du budget total des bibliothèques départementales de prêt de 2010 à 2013

	2010	2011	2012	2013
Cumul national (en millions d'euros)	153,5	155,3	152,2	149,8
Moyenne par BDP (en millions d'euros)	16,0	16,2	15,9	15,6
Evolution annuelle		1,2%	-2,0%	-1,6%
Evolution annuelle moyenne		-0,8%		
Budget moyen par habitant (en euros)	2,6 €	2,6 €	2,5 €	2,4 €
Budget moyen par habitant desservi (en euros)	5,8 €	5,6 €	5,2 €	4,8 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales
Somme des dépenses de personnels, d'investissement et d'acquisitions documentaires traitées dans les pages suivantes.

A ces moyennes nationales correspondent des situations locales très diverses. Ainsi, 22 % des BDP avaient en 2013 un budget total inférieur à 1 million d'euros (en moyenne de 830 K€), 40 % un budget compris entre 1 et 1,4 millions d'euros, 18 % un budget de 1,5 à 1,9 millions d'euros et enfin 16 % un budget de 2 millions ou plus (en moyenne 3,2 millions).

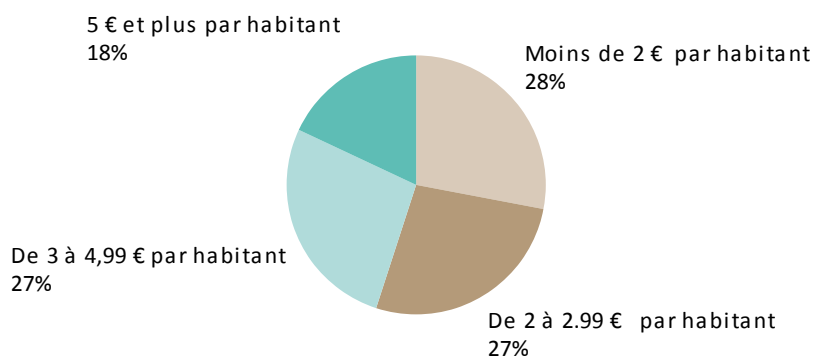
La relation entre l'ampleur du budget total et la population (ou la population desservie) n'est pas linéaire (voir les annexes) : les situations départementales semblent relativement hétérogènes.

De même, les moyens engagés rapportés à la population montrent des écarts très importants, allant pour la situation de 0,5 € à 8 € par habitant (un cas atypique à 11,5 € par habitant), soit un rapport de 1 à 16. Si les départements les moins peuplés connaissent un niveau relatif moyen plus important que les départements les

¹ On écarte ainsi par exemple les dépenses liées à l'action culturelle, les dépenses de logistique de desserte, les dépenses de communication etc., car les indicateurs correspondant à ces postes de dépense ont changé à la suite de l'évolution du questionnaire d'enquête en 2012.

plus peuplés (la césure s'opérant au seuil de 500 000 habitants, cf annexes), la relation n'est pas linéaire et connaît de nombreuses exceptions.

Répartition des BDP en 2013 selon leur budget total par habitant



Si la tendance générale entre 2010 et 2013 semble globalement être celle d'une lente érosion, il convient de préciser que la moitié des BDP a connu une progression soutenue des budgets avec une hausse moyenne annuelle de +5,6 %. A l'opposé, un peu plus d'un tiers des BDP s'est inscrit dans une nette tendance à la baisse, avec un recul moyen annuel de -7,8 %. Le cumul de ces trajectoires très dissemblables produit ainsi une moyenne générale en léger repli.

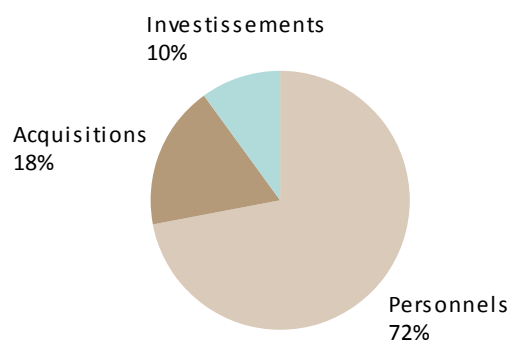
Evolution des budgets totaux entre 2010 et 2013 (en millions d'euros)

	BDP	Cumul des budgets 2010	Structure 2010	Cumul des budgets 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du budget total	36	69,9	46%	54,7	37%	-7,8%
Stabilité du budget total (+/- 2 %)	14	19,7	13%	19,8	13%	0,1%
Augmentation du budget total	46	63,9	42%	75,3	50%	5,6%
Ensemble des BDP	96	153,5	100%	149,8	100%	-0,8%

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

En moyenne sur la période 2010-2013, le budget total se compose pour près des trois quarts de dépenses liées aux personnels, près d'un cinquième de dépenses pour les acquisitions, le solde de 10 % étant dévolu aux investissements. Ces équilibres sont demeurés très stables tout au long des 4 années étudiées.

Répartition du budget total selon la nature des dépenses – moyenne 2010-2013



8.2 LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Les bibliothèques départementales ont consacré, chaque année, en moyenne 110 millions d'euros à leurs dépenses de personnel, soit en moyenne 22 223 euros par ETPT. Ces montants sont demeurés très stables tout au long de la période considérée.

Evolution du budget des dépenses de personnel au sein des bibliothèques départementales de 2010 à 2013

	2010	2011	2012	2013
Cumul national (en millions d'euros)	110,4	109,0	110,8	110,8
Moyenne par BDP (en millions d'euros)	1,15	1,14	1,15	1,15
Evolution annuelle		-1,3%	1,6%	0,0%
Evolution annuelle moyenne		0,1%		
Budget moyen par habitant (en euros)	1,8 €	1,8 €	1,8 €	1,8 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales de prêt
Somme des variables E211 et E212 (niveau d'imputation totale : 14 % des BDP, impact de l'apurement -2,3 %)

8.3 LES DÉPENSES D'ACQUISITIONS DOCUMENTAIRES

Avec un budget cumulé de 26,3 millions d'euros en 2013 pour les dépenses d'acquisitions documentaires (que ces budgets soient affectés aux dépenses de fonctionnement ou aux investissements), on observe un recul de 6,4 % entre la situation de 2010 et celle de 2013 (soit -2,2 % en moyenne chaque année).

**Evolution du budget des acquisitions documentaires
(en investissements et en fonctionnement)
au sein des bibliothèques départementales de 2010 à 2013**

	2010	2011	2012	2013
Cumul national (en millions d'euros)	28,1	27,7	27,0	26,3
Moyenne par BDP (en milliers d'euros)	292,4	288,2	280,9	273,8
Evolution annuelle		-1,4%	-2,5%	-2,5%
Evolution annuelle moyenne		-2,2%		
Budget moyen par habitant (en euros)	0,5 €	0,5 €	0,4 €	0,4 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales
Somme des variables E135 et E136 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -2,2 %)

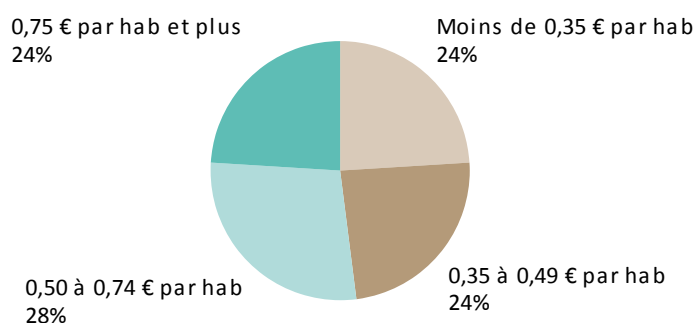
Dans plus de la moitié des BDP (57 d'entre elles) est observée une nette tendance à la baisse du budget d'acquisitions avec un recul annuel moyen de 5,6 % entre 2010 et 2013. Seul un quart d'entre elles a bénéficié d'une tendance inverse avec une hausse annuelle moyenne de 5,5 % sur cette même période.

Evolution des budgets d'acquisitions entre 2010 et 2013

	BDP	Cumul des budgets 2010	Structure 2010	Cumul des budgets 2013	Structure 2013	Evol annuelle moyenne
Baisse du budget d'acquisitions	57	17,5	62%	14,7	56%	-5,6%
Stabilité du budget d'acquisitions (+/- 2 %)	16	4,9	17%	4,9	19%	0,0%
Augmentation du budget d'acquisitions	23	5,7	20%	6,6	25%	5,5%
Ensemble des BDP	96	28,1	100%	26,3	100%	-2,2%

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Répartition des BDP en 2013 selon leur budget d'acquisitions par habitant



8.4 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Entre 2010 et 2013, d'importants équipements ont été inaugurés, notamment les bibliothèques départementales de Haute-Garonne, de Seine-Maritime et de l'Hérault. Les dépenses d'investissements ont par conséquent été, de loin, les dépenses les plus variables sur la période, avec un écart de 39 % entre l'année la plus forte (2011) et l'année la plus faible (2013). Ce même indicateur n'est que de 7 % pour les dépenses d'acquisition et de 2 % pour les dépenses de personnel.

Ainsi, en 2011, les bibliothèques départementales ont bénéficié d'un budget d'investissements de 18,7 millions d'euros, soit 194 400 euros par BDP. En 2013, ce budget n'a été que de 12,7 millions d'euros, soit 132 500 euros par BDP.

Evolution du budget d'investissements (hors investissements en acquisition de documents) au sein des bibliothèques départementales de 2010 à 2013

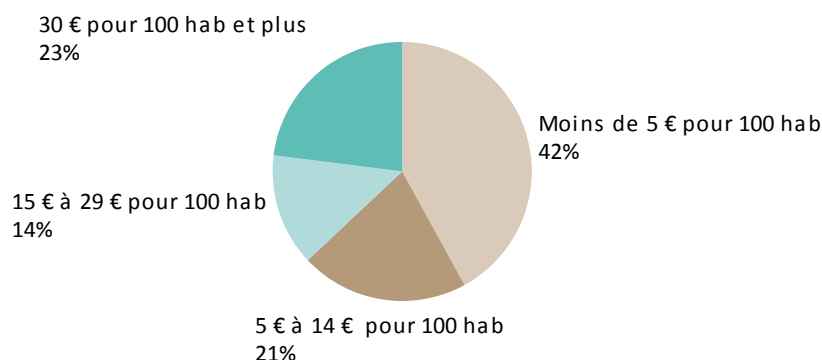
	2010	2011	2012	2013
Cumul national (en millions d'euros)	15,0	18,7	14,4	12,7
Moyenne par BDP (en milliers d'euros)	156,2	194,4	150,3	132,5
Evolution annuelle		24,5%	-22,7%	-11,8%
Evolution annuelle moyenne		-5,3%		
Budget moyen pour 100 habitants	25 €	31 €	24 €	21 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Somme des variables E102, E103, E105, E104, E105 (niveau d'imputation totale : 21 % des BDP, impact de l'apurement -11 %)

Au regard du caractère naturellement irrégulier des investissements, il est sans doute pertinent d'analyser les montants moyens sur les 4 années. Cette vision plus globale indique que toutes les BDP ont réalisé des investissements, avec un minimum de 3 900 euros en moyenne annuelle. 93 % des BDP ont investi au moins 10 000 euros chaque année. La moitié d'entre elles a investi annuellement au moins 70 000 euros.

Répartition des BDP selon leur budget annuel moyen d'investissement sur la période 2010-2013 pour 100 habitants



9 L'ACTION CULTURELLE

L'action culturelle est une dimension importante de l'activité des BDP. Si la totalité des indicateurs liés à cette activité n'a pas été traitée dans le cadre de cette synthèse, une analyse sommaire des données offre une première indication quant à la proportion d'actions mises en place par les bibliothèques départementales.

Proportions de bibliothèques départementales ayant développé des projets d'action culturelle entre 2010 et 2013

Exemples de manifestations	Proportion de bibliothèques
Expositions	59 %
Conférences, rencontres, lectures	81 %
Concerts, projections	53 %
Séances/cycles de contes	47 %
Clubs de lecteurs, ateliers d'écriture	34 %
Fêtes, salons du livre, festivals	60 %
Autres manifestations	36 %

Ensemble des 96 bibliothèques départementales
Variables G201, G207, G210, G213, G216, G219, G225

Ces statistiques sommaires sont complétées par des études thématiques ponctuelles. Récemment, l'*Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)*¹ commandée par le ministère de la Culture et de la Communication a mis en valeur le rôle fondamental des BDP, en particulier auprès du public des collégiens. Portant sur un échantillon d'une quarantaine de bibliothèques départementales, dont 23 ont répondu, cette enquête ne permet d'analyse statistique, mais indique des tendances claires.

Parmi les tranches d'âges prioritairement concernées par les projets d'EAC des bibliothèques départementales, les 12-15 ans arrivent en premier (70 % des réponses). Pour les publics des tout-petits et des enfants comme pour les adolescents, les bibliothèques départementales proposent une diversité d'activités, parmi lesquelles les lectures à voix haute et les spectacles sont en tête ; les prix jeunesse apparaissent plus souvent dans les réponses portant sur les actions à destination des collégiens. La mise en place d'animations n'est pas la seule modalité d'intervention des BDP dans le champ de l'EAC, puisque 65 % des répondants proposent des formations sur le sujet – assurées par le personnel de la bibliothèque départementale ou, plus souvent, commandées à un prestataire.

Les partenariats apparaissent comme la clé de voûte des politiques d'action culturelle. Dans le cadre de l'enquête sur l'EAC, notamment, une part significative des répondants déclare travailler en transversalité avec les services jeunesse, sociaux et de santé de leur collectivité, et nouer des partenariats avec les structures petite enfance publiques et associatives ainsi qu'avec des établissements culturels du département. L'Éducation

¹ *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle*, <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Documentation/Etudes-et-rapports#7>>. Pour les résultats plus complets de l'enquête à distance auprès des bibliothèques départementales, se reporter aux annexes.

nationale est un partenaire incontournable, les principaux interlocuteurs étant les professeurs-documentalistes et les enseignants, bien que soient également cités les ateliers Canopé.

L'exemple des actions éducatives, artistiques et culturelles en direction de la jeunesse, qui ne sont qu'un segment de l'action culturelle des BDP, montre le dynamisme des établissements en la matière. Le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, *Les Bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*, souligne l'importance croissante de l'action culturelle, en particulier une hausse du budget des animations sur une décennie (2001-2011)¹.

Afin de mieux prendre en compte ce phénomène, l'évolution du questionnaire annuel adressé aux BDP a permis d'affiner les indicateurs sur les partenariats et les actions autres que le prêt de documents. A la suite de ce travail, les analyses sur ce secteur de l'activité des bibliothèques départementales seront renforcées dans le cadre du prochain rapport de synthèse.

¹ Inspection générale des bibliothèques, *Les Bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*, sous la direction de Jean-Luc Gautier Gentès, rapport remis à la ministre de la Culture et de la Communication en novembre 2013, pp. 47-48. <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/74/9/BDP-Rapport-5.12.13_286749.pdf>

10 LES SERVICES AU RÉSEAU

Au cœur de l'activité des bibliothèques départementales, les services aux petites bibliothèques et aux points d'accès au livre de leurs réseaux prennent de multiples formes.

Au niveau national, ce sont environ 15 000 établissements municipaux ou intercommunaux qui bénéficient de l'accompagnement des Conseils départementaux.

Evolution du nombre d'établissements desservis par les BDP (bibliothèques et points d'accès au livre) sur la période 2010-2013

	2010	2011	2012	2013
Cumul national	15 700	15 880	15 230	15 000
Moyenne par BDP	290	310	320	156
Evolution annuelle		1,16 %	-4,10%	-1.54%
Evolution annuelle moyenne		-1,52%		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable I116 (niveau d'imputation totale : 11 % des BDP, impact de l'apurement +0.8 %)

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer la légère diminution du nombre de collectivités accompagnées : en favorisant le développement de bibliothèques municipales et intercommunales normatives, l'action des bibliothèques départementales a pu avoir pour conséquence la fermeture de « placards à livres » au profit de la création de bibliothèques à vocation intercommunale. On peut aussi y voir la polarisation de la desserte dans certains départements autour de « bibliothèques-relais », directement desservies par la BDP et chargées d'une redistribution auprès des plus petits équipements.

10.1 SERVICES DOCUMENTAIRES

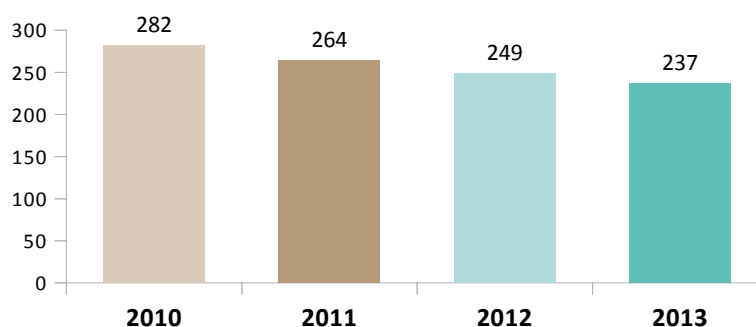
10.1.1 Prêts de documents

Dans son rapport sur *Les Bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*, Jean-Luc Gautier-Gentès souligne l'évolution des modalités de desserte vers un prêt plus ciblé. Bien que le prêt de documents demeure une fonction essentielle des bibliothèques départementales, la disparition progressive du prêt direct tous-publics et la généralisation des navettes, liée à une desserte en documents moins massive, sont constatées.¹

La transformation des modalités de desserte en documents se traduit par une évolution de la flotte de véhicules des bibliothèques départementales. Entre 2010 et 2013, on observe une diminution importante du nombre de bibliobus en BDP.

¹ Inspection générale des bibliothèques, *Les Bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*, sous la direction de Jean-Luc Gautier-Gentès, rapport remis à la ministre de la Culture et de la Communication en novembre 2013, pp. 40-47. <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/74/9/BDP-Rapport-5.12.13_286749.pdf>

Evolution du nombre de bibliobus



La proportion de BDP ne possédant aucun bibliobus croît sur la période considérée.

Répartition des BDP selon leur nombre de bibliobus sur la période 2010-2013

	2010	2011	2012	2013
Aucun bibliobus	8	9	11	14
1 ou 2 bibliobus	34	36	38	38
3 ou 4 bibliobus	40	39	36	34
5 bibliobus ou plus	14	12	11	10
Total	96	96	96	96

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable C201 (niveau d'imputation totale : 10 % des BDP, impact de l'apurement -1.6 %)

Il est à noter qu'à peine 20 % des bibliothèques départementales utilisent leur flotte de bibliobus pour effectuer du prêt direct. 1 à 3 véhicules sont généralement dévolus à cette fonction.

10.1.2 Activités de partage documentaire : catalogue collectif départemental et prêts entre bibliothèques du réseau

Les BDP mettent en œuvre un ensemble de services départementaux de coopération, notamment dans le domaine documentaire. Parmi eux, le catalogue collectif départemental, au bénéfice direct de l'utilisateur final, est un service important mais encore minoritaire. Un peu moins de 25 % des bibliothèques départementales en sont dotées en 2013.

Autre témoignage de l'évolution des modalités de la mise à disposition des documents, 20 % des BDP coordonnent le prêt de documents entre bibliothèques de leur réseau.

Cette tendance à la diminution du prêt direct, à un prêt au réseau plus ciblé et au développement de nouveaux services documentaires peut être mise en relation avec la montée en puissance d'autres fonctions des BDP, comme l'aménagement du territoire, l'accompagnement de projets ou la formation.

10.2 LE NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISÉES POUR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU (SALARIÉS ET BÉNÉVOLES)

Le rôle des BDP en matière de formation est essentiel. Le cumul national du nombre de stages offerts par les bibliothèques départementales souligne l'importance de leur apport au bénéfice du réseau de lecture publique.

Evolution du nombre de stages de formation proposés par les bibliothèques départementales de 2010 à 2013

	2010	2011	2012	2013
Cumul national	1 700	1 800	2 100	2 100
Moyenne par BDP	18	19	22	22
Evolution annuelle		8,23 %	14,56%	-0,09%
Evolution annuelle moyenne		7,40%		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable H401 (niveau d'imputation totale : 11 % des BDP, impact de l'apurement -2,5 %)

L'offre de formation est en légère croissance : l'augmentation du nombre moyen de stages proposés par établissement entre 2010 et 2013 témoigne d'un poids croissant de la formation dans les activités des BDP.

En 2013, ces 2100 stages représentent 4900 journées de formation cumulées nationalement, soit une moyenne de 51 journées de formation organisées par chaque BDP. Ce chiffre est stable par rapport à 2010.

Le nombre de stagiaires a progressé continûment entre 2010 et 2013.

Evolution du nombre de stagiaires (salariés et bénévoles) accueillis en formation par les bibliothèques départementales de 2010 à 2013

	2010	2011	2012	2013
Cumul national	28 112	30 107	30 686	31 264
Moyenne par BDP	293	314	320	326
Evolution annuelle		7,10 %	1,92%	1,88%
Evolution annuelle moyenne		3,61%		

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variable H414+H415 (niveau d'imputation totale : 14 % des BDP, impact de l'apurement +1 %)

Entre 2010 et 2013, on observe une tendance à la hausse lente mais continue du nombre de stagiaires accueillis en formation.

En moyenne, 2 personnes par bibliothèque de réseau BDP auraient ainsi bénéficié d'une formation en 2013. En 2013, les bibliothèques départementales ont ainsi formé 16 441 salariés et 14 823 bénévoles (contre 15 746

salariés et 14 940 bénévoles en 2012). Ceci correspond à une moyenne par bibliothèque départementale de 170 salariés et 150 bénévoles formés en 2013.

10.3 AIDES FINANCIÈRES

Les BDP ont également une mission d'aménagement du territoire et de développement du réseau de lecture publique. A ce titre, elles accompagnent financièrement différents types de projet des bibliothèques de leur réseau.

La série de valeurs 2010-2013 est extrêmement irrégulière : si les aides au fonctionnement se maintiennent globalement au long de la période, les aides à l'investissement (construction, aménagement, informatisation) connaissent un creux en 2012. Le terme proche des mandats municipaux (les élections municipales ont eu lieu en 2014) peut constituer une première explication quant à cette diminution des subventions, liée à une diminution des demandes des villes et des intercommunalités, mais elle ne peut être que partielle dans la mesure où un retour à un niveau proche de 2010-2011 est observé en 2013. Il faut néanmoins mettre en relation ces résultats avec les évolutions des dépenses des bibliothèques municipales, qui montrent une diminution très nette des investissements en 2011 et 2012, jusqu'au retour en 2013 au niveau de dépenses observé en 2010.¹

10.3.1 Les aides à l'investissement : la construction, l'aménagement, l'informatisation et les équipements multimédia

Une majorité de BDP interviennent pour une aide à l'investissement à un niveau très significatif : à ce titre, le rôle des Conseils généraux dans le développement et la modernisation des réseaux de lecture publique est à souligner.

Une majorité de bibliothèques départementales accompagne financièrement des projets de construction dans les réseaux départementaux. 50 % de BDP distribuent annuellement des aides à la construction et 30 % ont ponctuellement subventionné des constructions entre 2010 et 2013. 20 % des BDP n'ont versé aucune aide à la construction entre 2010 et 2013.

Evolution des aides à la construction proposées par les BDP de 2010 à 2013

	2010	2011	2012	2013
Part des BDP versant une aide	66 %	73 %	68 %	65 %
Montant total pour l'ensemble des BDP	28 004 000 €	40 888 000 €	18 104 000 €	27 439 000 €
Montant moyen par BDP (ratio pour l'ensemble des BDP)	291 700 €	425 900 €	188 600 €	285 800 €
Montant moyen par BDP ayant versé une aide à la construction	444 500 €	584 100 €	278 500 €	442 600 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales
Variables H201 et H203 (niveau d'imputation totale : 16 % des BDP, impact de l'apurement -0,5 %)

¹ Synthèse nationale sur les données d'activité 2013 des bibliothèques municipales, <www.observatoirelecturepublique.fr>

Le niveau moyen des aides à la construction varie de façon importante chaque année, au gré des projets des territoires.

Les BDP interviennent également à un niveau significatif dans le domaine de l'aide à l'aménagement. Entre 2010 et 2013, 90 % des bibliothèques départementales ont proposé des subventions de cette nature.

***Evolution des aides à l'aménagement
proposées par les BDP de 2010 à 2013***

	2010	2011	2012	2013
Part des BDP versant une aide	74 %	70 %	77 %	80 %
Montant total pour l'ensemble des BDP	4 677 000 €	4 074 000 €	2 836 000 €	3 893 000 €
Montant moyen par BDP (ratio pour l'ensemble des BDP)	48 700 €	42 400 €	29 500 €	40 600 €
Montant moyen par BDP ayant versé une aide à l'aménagement	65 900 €	60 800 €	38 300 €	50 600 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variables H204 et H206 (niveau d'imputation totale : 17 % des BDP, impact de l'apurement -5 %)

83 % des bibliothèques départementales ont également soutenu financièrement des projets d'informatisation dans leurs réseaux.

***Evolution des aides à l'informatisation
proposées par les BDP de 2010 à 2013***

	2010	2011	2012	2013
Part des BDP versant une aide	74 %	70 %	77 %	80 %
Montant total pour l'ensemble des BDP	1 349 000 €	1 431 000 €	968 000 €	1 896 000 €
Montant moyen par BDP (ratio pour l'ensemble des BDP)	14 100 €	14 900 €	10 100 €	19 700 €
Montant moyen par BDP ayant versé une aide à l'informatisation	21 100 €	21 00 €	15 400 €	28 700 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variables H207 et H209 (niveau d'imputation totale : 17 % des BDP, impact de l'apurement -10 %)

Le niveau moyen des subventions connaît des fluctuations importantes d'une année sur l'autre, en matière d'aménagement et d'informatisation. Aucune évolution tendancielle ne se dégage sur la période 2010-2013.

Les bibliothèques départementales accompagnent également la modernisation de leurs réseaux en subventionnant les équipements multimédia. Cependant, ce type d'intervention est moins répandu et moins massif, semblant encore répondre à des stratégies d'expérimentation.

**Evolution des aides à l'acquisition d'équipements multimédia
proposées par les BDP de 2010 à 2013**

	2010	2011	2012	2013
Part des BDP versant une aide	28 %	29 %	30 %	33 %
Montant total pour l'ensemble des BDP	152 000 €	155 000 €	418 000 €	365 000 €
Montant moyen par BDP (ratio pour l'ensemble des BDP)	1 600 €	1 600 €	4 400 €	3 800 €
Montant moyen par BDP ayant versé une aide pour l'acquisition d'équipements multimédia	5 600 €	5 500 €	14 400 €	11 400 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variables H210 et H212 (niveau d'imputation totale : 17 % des BDP, impact de l'apurement +31 %)

10.3.2 Développement des collections

Les subventions départementales aux collectivités pour l'acquisition de documents sont nettement moins massives que les aides à l'investissement, se situant aux environs d'un tiers des bibliothèques départementales (35 % en 2013). En termes de collections, l'accompagnement des Conseils généraux recouvre en effet plutôt un prêt direct de documents (cf. 9.1) et des activités de conseil, pour 2/3 des BDP en 2013. La mise à disposition de ressources numériques est un service documentaire qui se répand progressivement, mais qui n'est mesuré dans l'enquête annuelle que depuis 2012. En 2013, 40 bibliothèques départementales indiquent en effet proposer des ressources électroniques (contre moins de 30 en 2012).

Les aides pour le développement des collections se maintiennent au niveau de 29 200 € en 2012 et 27 300 € en 2013.

10.3.3 Les aides au fonctionnement : aides à l'emploi, animations

Contrairement aux valeurs observées sur les aides à l'investissement et de même que pour les subventions à l'acquisition de documents, le montant des subventions de fonctionnement versées par les Conseils généraux aux municipalités et aux intercommunalités connaît des fluctuations mais pas d'effondrement massif en milieu de période.

Les aides à l'emploi, de même que les aides à l'action culturelle, concernent moins de la moitié des bibliothèques départementales.

Entre 2010 et 2013, 48 % des BDP ont versé des aides à l'emploi ; 26 % des bibliothèques départementales ont un programme annuel de subventions d'emplois au profit de leur réseau. En 2013, 39 % des BDP ont ainsi versé en moyenne 49 500 € d'aides à l'emploi.

**Evolution des aides à l'emploi
proposées par les BDP de 2010 à 2013**

	2010	2011	2012	2013
Part des BDP versant une aide	38 %	38 %	32 %	39 %
Montant total pour l'ensemble des BDP	1 674 000 €	1 970 000 €	1 701 000 €	1 830 000 €
Montant moyen par BDP (ratio pour l'ensemble des BDP)	17 400 €	20 500 €	17 700 €	19 100 €
Montant moyen par BDP ayant versé une aide à l'emploi	46 500 €	54 700 €	54 900 €	49 500 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variables H219 et H221 (niveau d'imputation totale : 12 % des BDP, impact de l'apurement -3 %)

Si les aides à l'animation sont un peu plus répandues, les sommes en jeu sont moins élevées.

**Evolution des aides aux animations
proposées par les BDP de 2010 à 2013**

	2010	2011	2012	2013
Part des BDP versant une aide	39 %	42 %	47 %	50 %
Montant total pour l'ensemble des BDP	1 073 000 €	1 459 000 €	1 369 000 €	1 592 000 €
Montant moyen par BDP (ratio pour l'ensemble des BDP)	11 200 €	15 200 €	14 300 €	16 600 €
Montant moyen par BDP ayant versé une aide aux animations	29 000 €	36 500 €	30 400 €	33 200 €

Ensemble des 96 bibliothèques départementales

Variables H216 et H218 (niveau d'imputation totale : 14 % des BDP, impact de l'apurement -3 %)

On observe une croissance régulière du nombre de BDP proposant des aides financières pour les animations. Cependant, comme pour le développement des collections, ces valeurs sont aussi à mettre en relation avec les activités de prêts direct de matériel et de conseil par les bibliothèques départementales. En 2013, la quasi-totalité des bibliothèques départementales répondantes proposait une offre de prêt de valises thématiques, d'expositions ou de matériel d'animation.

10.3.4 Soutien à la vie littéraire

Au-delà de l'accompagnement des bibliothèques de leurs réseaux, 20 % des BDP soutiennent régulièrement la vie littéraire et 17 % ont versé au moins une aide à un organisme ou une collectivité à cet effet entre 2010 et 2013.

En ce sens, les missions de développement culturel du territoire qu'assurent les BDP peuvent excéder le champ de la lecture publique. Les aides versées sont alors significatives : 80 400 € en moyenne par BDP intervenant sur la vie littéraire (21 800 € par ratio sur l'ensemble des 96 BDP) en 2013, soit un total cumulé national de 2 090 000 € témoignant d'un fort engagement des Conseils généraux sur le secteur, aux côtés de l'État et des Régions.

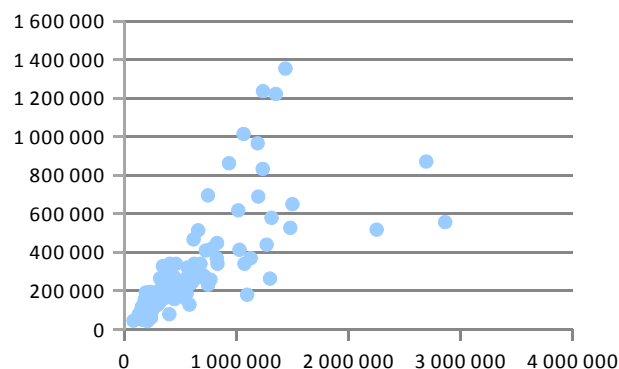
11 ANNEXES, ANALYSE DES INDICATEURS LIÉS À LA POPULATION

La question de la relation entre l'importance du département, appréhendée par la population, et celle de la taille de bibliothèque départementale de prêt, mesurée selon l'ampleur du budget (tel que défini dans ce rapport) peut s'envisager au travers de nombreuses différentes approches.

En premier lieu, la population elle même peut s'envisager soit sous l'angle de la population générale soit selon la population desservie. En outre, ces analyses peuvent être conduites sur les valeurs absolues ou à partir des valeurs relatives (ratio par rapport à la population).

Dans tous les cas, on observe une indépendance assez nette entre les indicateurs analysés. Chaque situation départementale est globalement spécifique, on ne peut mettre en évidence de relation simple et déterministe entre l'ampleur des populations et les moyens engagés.

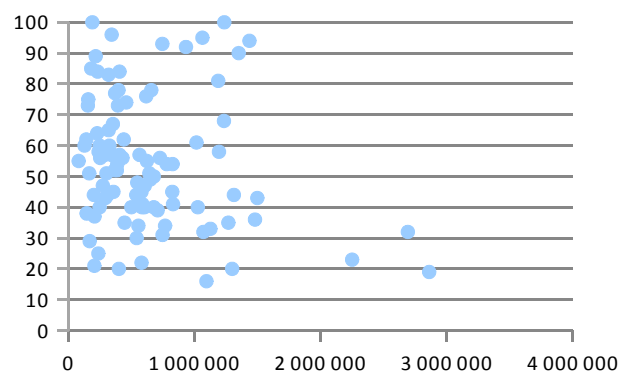
Lien entre la population totale et la population desservie (données 2013)



En abscisse population totale, en ordonnée population desservie

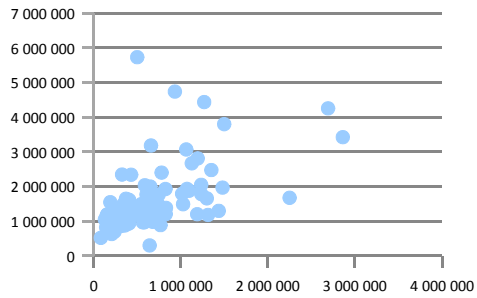
Lien entre la population totale et le taux de couverture (données 2013)

Aide à la lecture : chaque point du graphique correspond à un département. Par exemple, le département du Nord a une population totale de près de 2,7 millions d'habitants pour une population desservie de 870 000 habitants. Ce type de graphique permet de mettre en évidence la présence ou l'absence de corrélation entre les 2 grandeurs analysées et, en cas de corrélation, la forme de la relation. Ainsi, des corrélations fortes se traduisent par des nuages de points avec une tendance (linéaire ou non) qui se dégage. L'absence de corrélation se matérialise par un nuage de points sans forme spécifique.



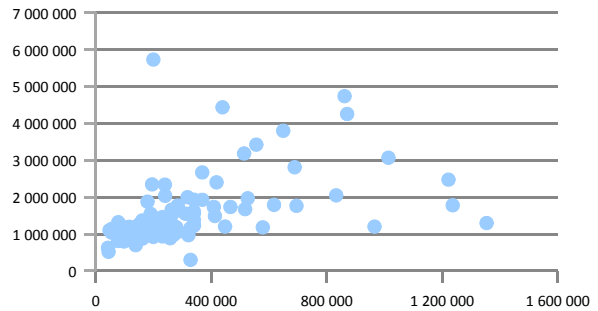
En abscisse population totale, en ordonnée taux de couverture
(rapport entre la population desservie et la population totale, en%)

Lien entre la population totale et le budget total en euros (2013)



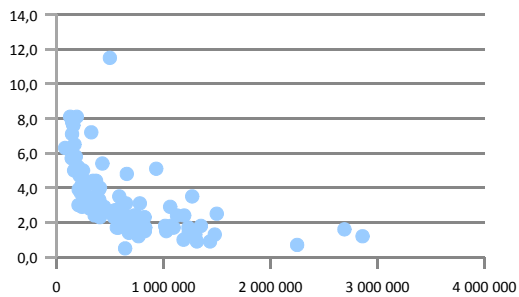
En abscisse population totale, en ordonnée budget total en euros

Lien entre la population desservie et le budget total en euros (2013)



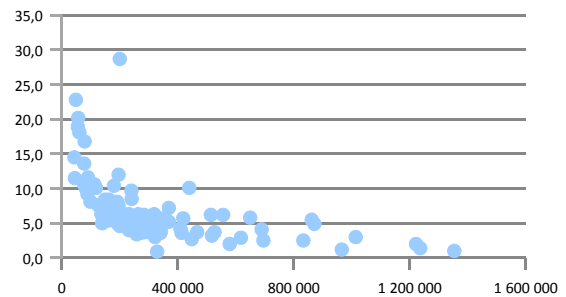
En abscisse population desservie, en ordonnée budget total en euros

Lien entre la population totale et le budget total par habitant en euros (2013)



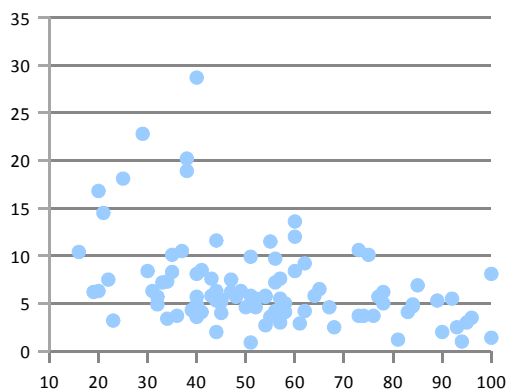
En abscisse population totale, en ordonnée budget total par habitant en euros

Lien entre la population desservie et le budget total par habitant desservi en euros (2013)



En abscisse population desservie, en ordonnée budget total par habitant desservi en euros

Lien entre le taux de couverture et le budget total rapporté à la population desservie en euros (données 2013)



En abscisse taux de couverture en pourcentage,
en ordonnée budget total rapporté à la population desservie en euros



BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES
DONNÉES D'ACTIVITÉ 2010-2013
SYNTHÈSE NATIONALE
Ministère de la Culture et de la Communication